

BULLETIN
DES AMIS DU VIEUX HUÉ

都城好古社

都城好古社

都城好古社

都城好古社



P R E M I È R E P A R T I E

COMMUNICATIONS FAITES PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

LES MOTIFS DE L'ART ORNEMENTAL

ANNAMITE A HUÉ : LE DRAGON (1)

Par le Capitaine P. ALBRECHT,
de l'Infanterie Coloniale.

Les principaux motifs d'art relevés à Hué sont : Le dragon (con **rông**, long) ; le phénix (con **phụng**) ; la tortue (con **rùa** qui) ; la licorne (con **lân**) ; la chauve-souris (con **dơi**) ; un animal indéterminé (con **dirong**) ; le tourne-soleil (**bông** qui) ; le lotus (sen **liên**) ; les huit objets précieux : pinceaux guitare, crosse, etc. (bát **bửu**) ; le paysage animé ; la chaîne (**cờ đờ**) ; la grecque (**hồi văn**) ; l'ove, la perle, le chapelet ; les glands à olives et franges ; les sujets à base florale.

Cette nomenclature est forcément incomplète. Les lacunes seront comblées au fur et à mesure que les recherches en cours feront découvrir de nouveaux sujets.

Dans la présente étude, on étudiera le dragon et ses différentes transformations.

Quelle est l'origine du dragon ?

Est-ce un souvenir déformé par la légende d'un animal préhistorique vivant bien après l'époque admise pour sa disparition et dont la tradition nous aurait conservé le souvenir ? Est ce un mythe enfanté de toutes pièces par un cerveau humain ? Personne n'en sait rien et toutes les conjectures faites à ce sujet restent toujours, dans le domaine des hypothèses.

Quoiqu'il en soit, le dragon a laissé dans tous les pays jaunes une empreinte ineffaçable que l'on trouve partout où le génie artistique de la race a l'occasion de se manifester. Le meuble sous toutes ses formes : rituel ou profane, la pagode, les habitations particulières, les stèles, les vases, les plateaux, les boîtes, sont ornementés de cet emblème exécuté quelquefois avec une inhabileté de novice, mais traité le plus souvent avec une incomparable maîtrise.

Les motifs d'ornementation inspirés du dragon sont, sauf omission :

(1) Communication lue à la réunion du 30 septembre 1914.

A. — Le dragon complet (de profil).

Ses caractéristiques se définissent par : corps de serpent à une ou plusieurs courbes (généralement trois pour l'ensemble du sujet : une pour le cou, une pour le corps et une pour la queue) situées dans un même plan vertical ; pourvu d'une crête ayant une certaine analogie avec celle du caméléon ; queue en panache à plusieurs touffes de poils formant un disque étoilé à plusieurs branches ; tête à crinière formée de plusieurs bouquets chevelus et surmontée de deux cornes ramifiées, courtes et légèrement recourbées en arrière ; facies de carnassier à la mâchoire puissante ; bouche ouverte ou fermée ; quatre jambes courbes, fortes et nerveuses, armées de griffes plus ou moins accentuées (2).

Le dragon au corps souple, sinueux, aux multiples ondulations, se prête à toutes les conceptions, à tous les caprices de l'artiste, qui, suivant son inspiration et sa fantaisie, l'utilise comme motif frontal des portes, des toitures, des stèles, des meubles rituels ou profanes, l'inscrit dans les cartouches, dans les caissons ornementaux de forme carrée, rectangulaire, triangulaire, ronde ou ovale. Et il faut avouer que l'Annamite sait tirer de cet unique sujet des motifs multiples, élégants, gracieux, aux lignes hardies, quoique parfois un peu confuses par leur complication.

(1) Sur cette stèle, située dans les environs de Hué voir B. A. V. H. 1914, pp. 148 et 159-160, dans L. Cadière : *La Pagode Quâc-Ân : le Fondateur*.

(2) Jadis, le dragon d'ornementation se subdivisait en plusieurs catégories différenciées entre elles par le nombre de griffes et de bouquets de poils à la crinière et à la queue et le degré de perfection dans l'achèvement.

Le dragon dans lequel les griffes et les touffes de poils étaient au nombre de cinq était un emblème exclusivement réservé au Roi et au culte. Le sujet était fini dans ses moindres détails. Il était interdit de l'employer pour l'usage privé.

Le dragon a trois ou quatre éléments (griffes, crinière et queue) était dévolu à l'aristocratie et à la classe aisée. Il pouvait être plus ou moins soigné, mais n'était jamais complètement orné.

Avec l'homme du peuple, les griffes devaient être cachées, la crinière et la queue à peine apparentes, le sujet était simplement engrossi dans les grandes lignes et ne comportait que peu ou pas d'ornementation.



Fig. 1. — Le dragon complet vue de profil. Estampage de la bande latérale d'une stèle datée de 1729 (1).



B. — Le dragon complet (de face).

Le dragon vu de face présente les mêmes caractéristiques générales que vu de profil, exception faite pour le corps dont les ondulations sont nécessairement différentes. La tête au masque puissamment développé forme habituellement le centre du sujet et s'impose au regard. La bouche généralement fermée laisse dans un rictus apercevoir les canines supérieures et tient soit le caractère *thọ* soit la perle (1).

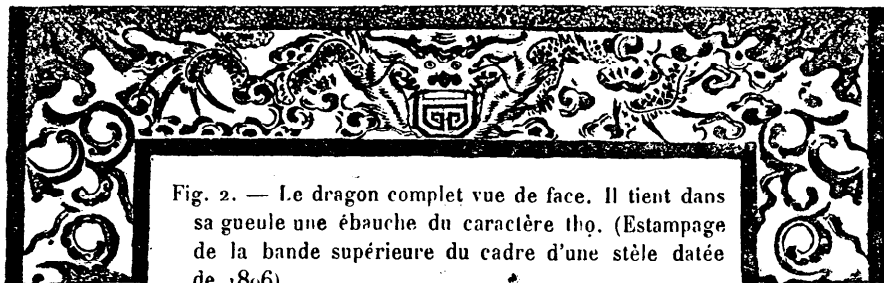


Fig. 2. — Le dragon complet vue de face. Il tient dans sa gueule une ébauche du caractère *thọ*. (Estampage de la bande supérieure du cadre d'une stèle datée de 1806).



C. — Deux dragons rendant hommage à un disque enflammé.

Deux dragons placés face à face regardent un disque à arêtes lancéolées et irrégulières représentant sans doute des jets de flammes (?) Les dragons sont placés symétriquement par rapport à l'axe vertical passant par le disque. Chacun d'eux présente toutes les caractéristiques du dragon vu de profil (2).

Le sujet est surtout employé pour la décoration du faîte et du toit des pagodes, comme motif frontal des portiques, des stèles, des meubles rituels, et aussi comme décor pictural.

Les dragons sont tantôt représentés avec toutes les caractéristiques du dragon parfait, tantôt ils sont donnés en voie de transformation, comme on le dira plus loin, le corps sortant plus ou moins nettement

(1) Cette assertion a besoin d'être confirmée par des recherches plus complètes.

(2) Pour les Annamites, ce motif des deux dragons affrontés représente deux scènes différentes, suivant la position des dragons : tantôt c'est : *lưỡng long tranh châu*, « les deux dragons se disputent la perle », et dans ce cas, par le mouvement de la patte de devant levée, les griffes ouvertes, l'artiste indique qu'il y il lutte entre les deux animaux ; tantôt c'est : *lưỡng long triền nguyệt*, « les deux dragons rendent leurs hommages à la lune », et dans ce cas les dragons ont une attitude déférente et respectueuse.

d'un rameau feuillu, d'une traînée de nuages, etc. Les figures que nous donnons ci-dessous représentent les dragons en voie de transformation.

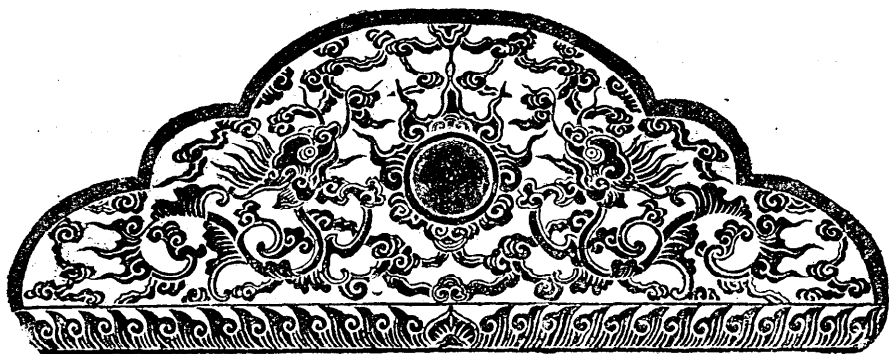


Fig. 3. — Les deux dragons, en voie de transformation, affrontés devant le globe enflammé. (Fronton d'une stèle de la pagode Quàc-Àn, datée de 1729, mais sculptée en réalité vers le milieu du XIX^e siècle).

*
* * *

D. — La métamorphose d'un rameau feuillu en dragon.



Fig. 4. — Métamorphose d'un rameau feuillu en dragon.
Période initiale : la tête du dragon apparaît au centre.
(Panneau d'un vieux meuble ; collection ALBRECHT).

C'est sous cette forme que le goût de l'artiste et son sentiment de l'art trouvent le mieux l'occasion de se manifester par des créations gracieuses qui témoignent d'un goût très sûr et d'un vrai sens de l'art. Ce motif trouve son application dans les bas et hauts reliefs sur pierre, sur bois ou sur ivoire. Il figure notamment sur les stèles, les meubles et les panneaux ornementaux des pagodes ou des habitations destinés à un service public.

En sculpture à fond enlevé, il est tel de ses sujets ciselés, modelés, à la ligne précise et nerveuse, qui sont un vrai régal d'Athénien.

C'est tout d'abord un lacs de feuillage s'enroulant ou se déroulant en capricieuses et gracieuses arabesques et dans lequel un œil non prévenu ne peut percevoir autre chose qu'une fantaisie ornementale.

Cependant, un examen attentif, en dégageant de la ligne essentielle les éléments parasites qui l'encombrent, permet de constater que cet enchevêtrement voulu n'est autre chose qu'une branche pourvue de ses feuilles. A l'extrémité du rameau et généralement au centre du sujet, une feuille se stylise en adoptant le profil de la tête du dragon. C'est la première période de la transformation. A des périodes de métamorphoses de plus en plus avancées, la tête s'affine, le corps se dessine, les pieds apparaissent, la forme générale se précise jusqu'à ce que le dragon soit nettement formé.

Ce motif d'ornementation est composé soit par le dragon seul, dont le corps est allongé en courbes capricieuses, ou recourbé en arc, en cercle, en ovale ; soit par le dragon soutenu, soutenant, environné ou enlacé par d'autres dragons à la même période ou à des périodes de transformation différentes ; soit par des dragons affrontés dont la signification paraît être : deux dragons rendant hommage à la lune ou au tonnerre ; deux dragons se disputant la perle ; deux dragons faisant face à un motif central qui paraît être une tête de dragon en voie de transformation.

La complexité de cette métamorphose prise dans les multiples phases de la transformation autorise l'artiste à donner libre cours

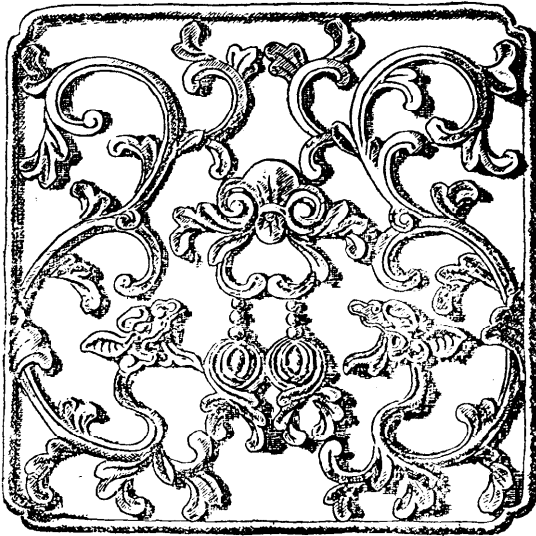


Fig. 5. — Métamorphose d'un rameau feuillier en dragon
Période intermédiaire : le corps et les pattes se dessinent. Au centre, élément initial de la transformation de la feuille de châtaignier en tête de dragon. (Panneau d'une vieille maison ; collection DURIER).

à son imagination et lui permet d'obtenir des effets tout à fait remarquables par leur modelé et leur élégante légèreté.

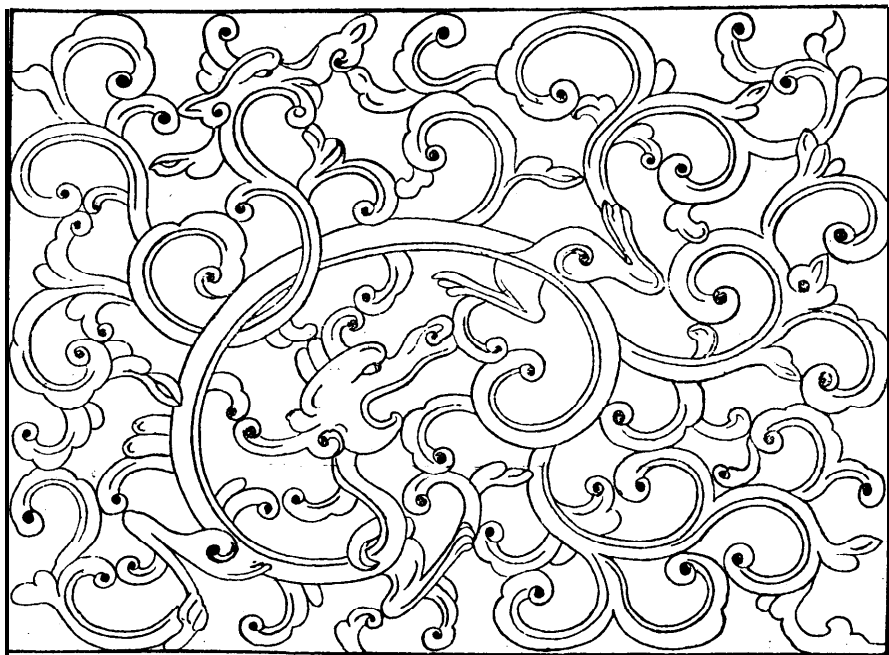


Fig. 6. — Métamorphose d'un rameau feuillier en dragon. Période finale : le dragon est nettement formé. (Panneau de vieux meuble ; collection du Général LOMBARD).

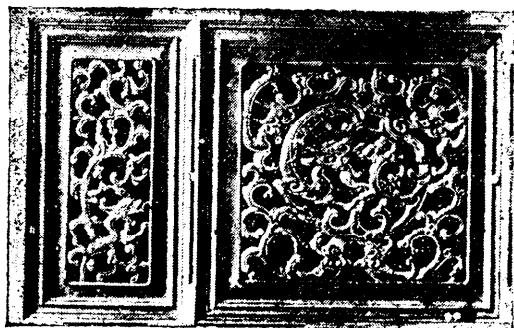


Fig. 7. — Métamorphose d'un rameau feuillier en dragon. A gauche, dragon à la période intermédiaire ; à droite, dragon central à la période finale, entouré, dans les quatre angles, de quatre dragons aux diverses périodes de la transformation. Panneaux de vieux meuble ; collection du Général LOMBARD. *Cliché* P. ALBRECHT).

E. — La métamorphose de la grecque (1) en dragon.

Des feuilles se greffent aux angles et aux côtés de la ligne ou des lignes polygonales qui constituent la grecque annamite. Une extrémité de la ligne grossit en esquisant la tête du dragon. Petit à petit, le phénomène s'accroît : les angles de la grecque s'arrondissent en formant le corps du dragon ; les feuilles s'amincissent, donnant naissance aux jambes, ou s'étalent et se divisent pour former la crinière et la queue. Au point de vue du point de départ de ces métamorphoses, les assertions des artistes annamites sont contradictoires. Trois cas sont en présence :

- 1° La grecque se transforme d'abord en rameau, puis en dragon ;
- 2° Le rameau se change en grecque d'abord, et en dragon ensuite ;

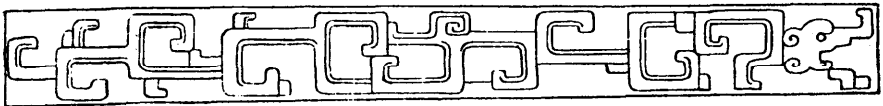


Fig. 8. — Métamorphose de la grecque en dragon. Période initiale : apparition de la tête.

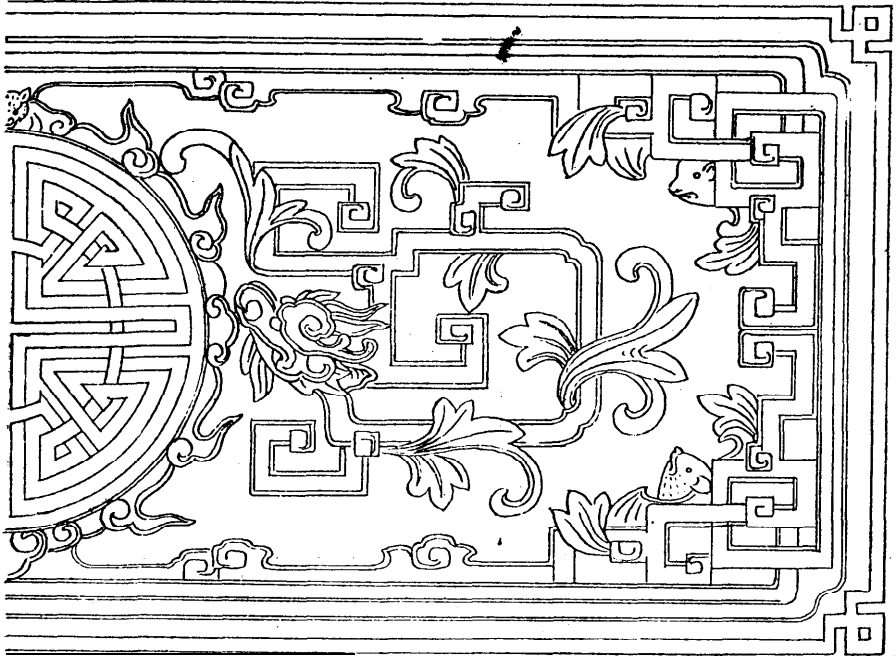


Fig. 9. — Métamorphose de la grecque en dragon. Période intermédiaire : la tête est formée, deux pattes sont esquissées par des feuilles se détachant de la grecque (Panneau de vieille maison ; collection DURIER).

(1) La grecque, *hỏi vắn*, lignes qui vont, viennent, s'entrecroisent. Ce motif ornemental annamite rappelle nettement la grecque de l'art occidental. Les Annamites l'utilisent en bandeau, l'inscrivent dans des panneaux généralement rectangulaires, carrés ou triangulaires.

3° Il n'y a pas de point de départ impératif : les transformations sont simultanées, c'est-à-dire que la grecque, par exemple, se métamorphose en branche, et qu'au même moment le dragon apparaît.



Fig. 10. — Métamorphose de la grecque en dragon (Panneau de vieille maison ; Collection H. DE PIREY).

* * *

F. — La métamorphose d'un nuage en dragon.

Au centre d'un tourbillon de nuages échevelés, aux contours stylisés, un nuage se déchire en formant une poche qui deviendra la bouche du dragon ; les bords se déforment en esquissant un vague profil de tête d'animal ; un flocon plus épais indique l'œil, un panache traînant prend une forme de cou se raccordant à d'autres nuages qui constitueront le corps et les jambes. C'est là le premier stade de la métamorphose, presque insaisissable d'ailleurs pour un œil non prévenu. A des périodes plus avancées, le dragon apparaît de plus en plus complet, jusqu'au stade définitif dans lequel il émerge des nuages revêtu de tous ses attributs (crinière griffes etc.). Parfois le motif du nuage se mélange au motif du rameau feuillu dont on a parlé plus haut.

Ce motif d'ornementation se compose soit du dragon isolé tel qu'il vient d'être indiqué ; soit de deux dragons affrontés ou opposés par l'arrière à un motif central : tête de dragon complète ou en formation, ou brûle-parfume ; soit de un dragon isolé ou deux dragons affrontés environnés de dragons en formation surgissant des nuages à des phases de métamorphoses diverses.

Tous ces sujets à variantes nombreuses par leurs dispositions sont utilisés pour orner les stèles, les caissons ou portes des pagodes et les meubles.



Fig. 11. — Métamorphose du nuage en dragon. Période initiale : la tête, le corps, une patte sont vaguement esquissés. (Panneau de vieille maison ; collection H. DE PIREY).

•
• •

G. — La métamorphose du prunier en dragon.

H. — La métamorphose du bambou en dragon.

1 — La métamorphose d'une plante indéterminée en dragon.

Le processus de transformation est le même que celui déjà étudié pour le rameau feuillu : une branche de prunier, un pied de bambou muni de ses racines, une troisième plante encore indéterminée, se métamorphosent en dragon, dans l'ordre suivant : la tête, à une

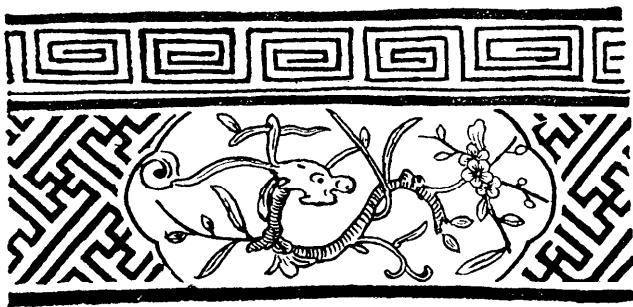


Fig. 12. — Métamorphose d'une branche de prunier en dragon. (Sculpture sur ivoire ; collection ALBRECHT).

extrémité le corps, branche maîtresse ou faisceau central ; les jambes, feuilles ou branches secondaires.



Fig. 13. — Métamorphose d'une tige de bambou en dragon. (Sculpture sur ivoire ; collection ALBRECHT).



Fig. 14. — Métamorphose d'une tige de bambou en dragon. (Panneau de vieille maison ; collection H. DE PIREY).

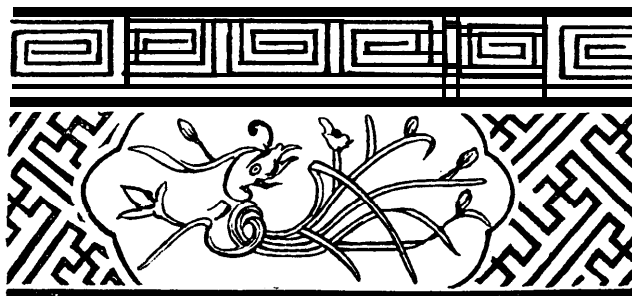


Fig. 15. — Métamorphose d'une plante indéterminée en dragon. (Sculpture sur ivoire ; collection ALBRECHT).

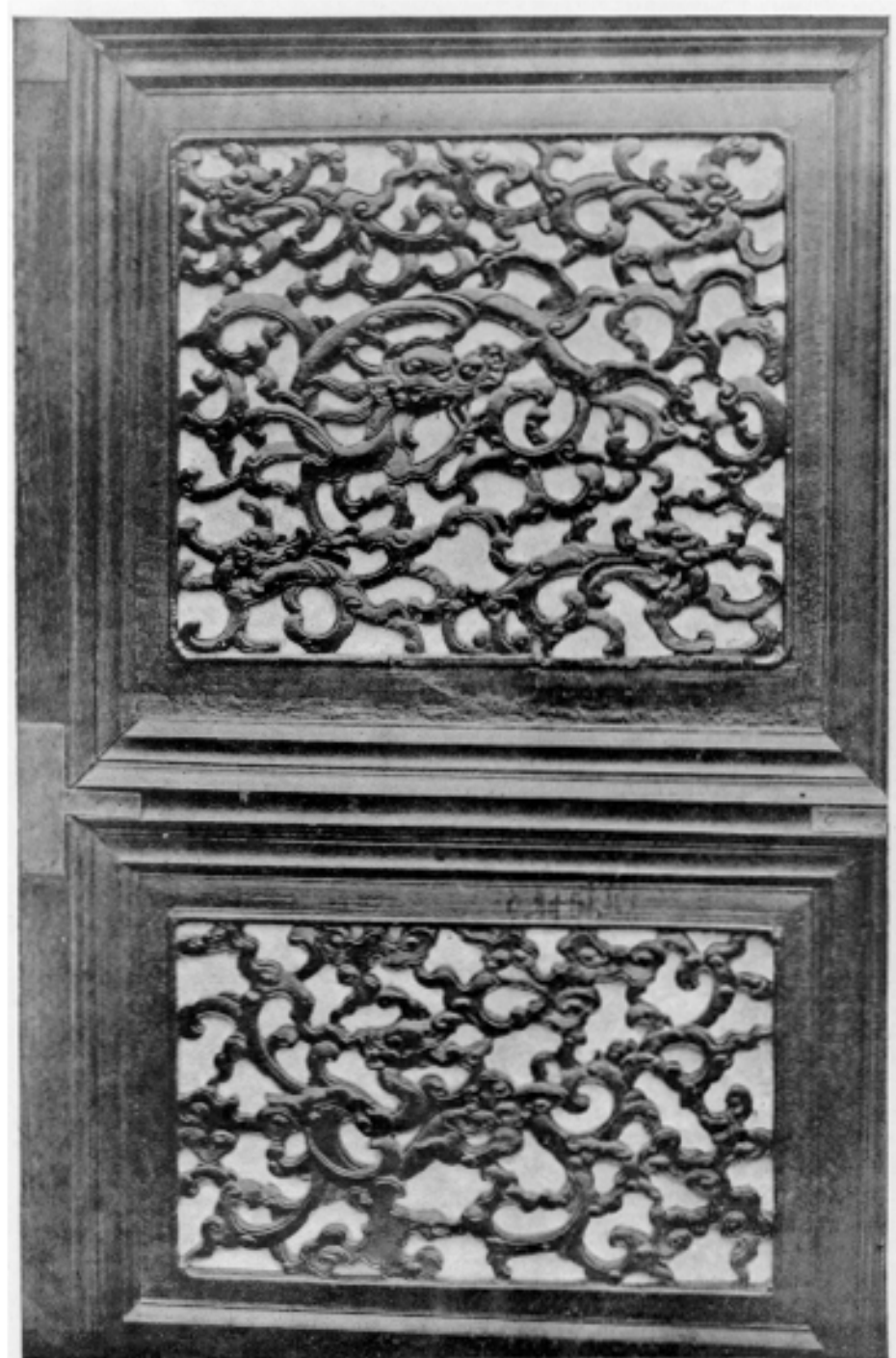


Planche I. — Panneau du bas : métamorphose d'un rameau feuillu, entremêlé de nuages, en dragon. Période initiale :

la tête se dessine presque au centre, un peu à gauche et en haut.

Panneau du haut : métamorphose d'un rameau feuillu en dragon. Cinq dragons à la période intermédiaire. Dans le dragon central, la tête est nettement formée, le corps et les pattes se dessinent. Dans les dragons des quatre angles, les traits sont moins nettement accentués.

(Panneaux d'un vieux meuble ; collection Bernard ; cliché C. Bernard).

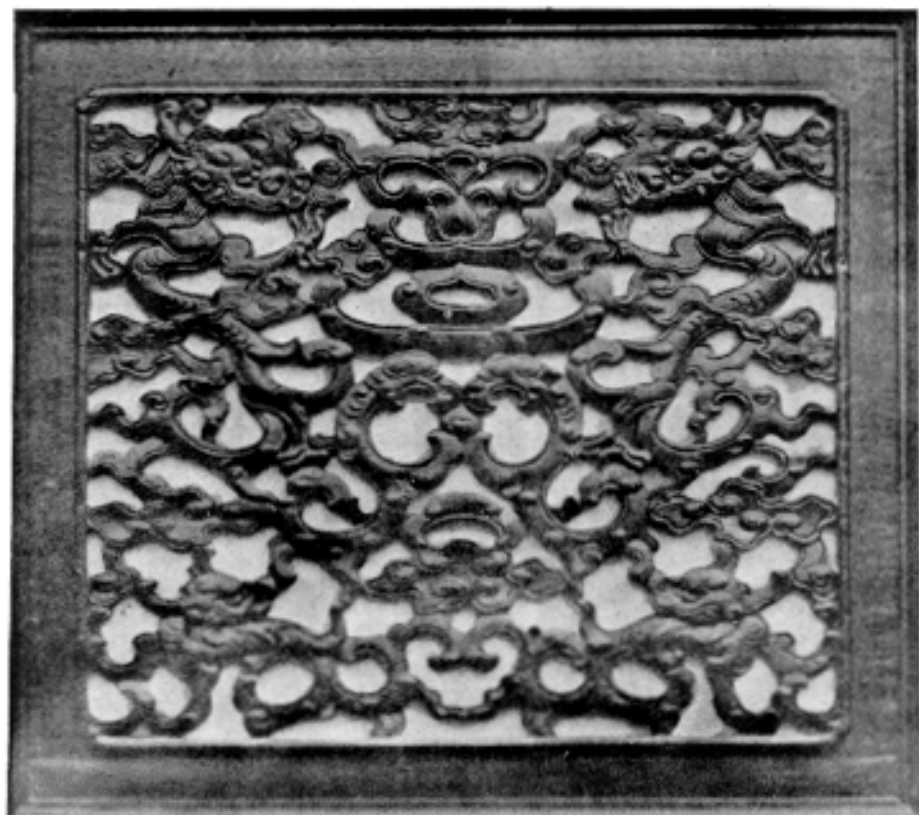


Planche II. — Métamorphose d'un rameau feuillu, entremêlé de nuages, en dragon. Quatre dragons, aux quatre angles, entourant le caractère tho également en voie de transformation. Période intermédiaire.

Les deux dragons supérieurs sont plus avancés que les deux du bas. (Panneau d'un vieux meuble ; collection Bernard ; cliché C. Bernard).

J. — La métamorphose de la feuille de chataignier en tête de dragon.

L'ornement qui se transforme en dragon est appelé par les Annamites 1 á « feuille de chataignier » ; il présente une certaine analogie avec la fleur de lis stylisée.

Dans une feuille, ou peut-être dans deux feuilles accouplées, aux lobes profondément découpés et largement étalés, deux noyaux se forment à la partie supérieure : ce sera les yeux. Au centre, une excroissance plus volumineuse constitue l'embryon du mufle. En bas, une coupure transversale, agrémenté d'un chapelet d'aspérités sphériques, indique la bouche et la ligne des dents. Voilà la forme initiale dont les éléments principaux, en s'affirmant de plus en plus par l'accentuation du nez, des yeux et des dents, deviendront, à la volonté de l'artiste, une tête de dragon au marque énergique et à la mâchoire vigoureuse, se détachant comme motif central au milieu de la feuille, dont les bords quelquefois sont transformés en nuages stylisés, ou forment la crinière, la moustache de l'animal, tandis que de feuilles secondaires naissent les pattes de devant et les griffes.

La forme, d'autant plus lourde que la métamorphose est plus avancée, se prête mal à l'exécution des motifs importants. Employé

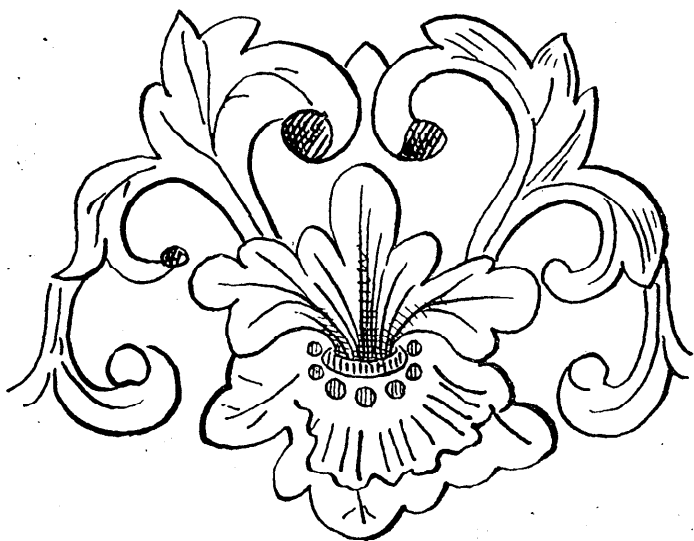


Fig. 16. — Métamorphose de la feuille de chataignier en tête de dragon. Période initiale : les yeux et les dents sont indiqués. (Pan-neau de vieux meuble ; collection ALBRECHT).

seul, ce sujet forme un motif secondaire manquant de légèreté ; aussi est-il utilisé avec discrétion. Comme sculpture à fond enlevé, il trouve

son application dans les panneaux de meubles ; en haut et en bas relief, il figure sur les pieds ou les entablements des bahuts, sur les stèles, à l'extrémité des colonnes, dans les caissons sculptés des pagodes et des riches habitations.

A ses différents degrés de transformation, et surtout dans les débuts, les formes embryonnaires souvent stylisées par un caprice de

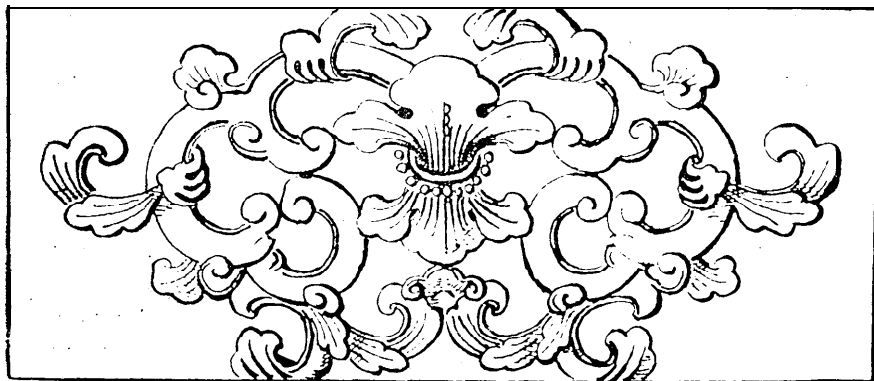


Fig. 17. — Métamorphose de la feuille de châtaignier en tête de dragon. Période initiale : les yeux, les dents, les pattes sont indiqués. (Dessus de porte ; collection DURIER).



Fig. 18. — Métamorphose de la feuille de châtaignier en tête de dragon. Période finale. (Sculpture sur ivoire ; collection ALBRECHT).

l'artiste servent de motif central à une composition dont les dragons en voie de métamorphose font tous les frais.

La tête de dragon provenant de ce motif tient souvent dans la gueule le caractère **thq** (caractère de la longévit ), ex cut   galement d'une mani re plus ou moins capricieuse.

K. — Le serpent-dragon (giao) (1).

D'apr s les renseignements des artistes annamites, le serpent-dragon subit les m mes transformations que le dragon. En art, il est employ  aux m mes fins, et surtout dans la m tamorphose d'une branche ou de la grecque.

Il se diff rencie du dragon par un masque plus effil  et d pourvu de poils, surtout   la partie inf rieure de la m choire, par un corps plus  lanc  et sans  caille, par l'absence de griffes. De plus, la queue n'est jamais termin e par des touffes de poils formant un disque   plusieurs branches.

Aux diff rentes phases de la transformation des motifs signal s ci-dessus, il est difficile, m me pour des Annamites, m me pour des artistes, de dire, dans certains travaux anciens, si c'est le dragon ou si c'est le serpent-dragon que l'on a voulu repr senter.



Fig. 19. — M tamorphose d'un rameau feuill  eu serpent-dragon. P riode interm diaire.
(Panneau de vieux meuble ; collection DURIER)

(1) D'apr s la tradition qui a cours parmi les artistes annamites, le serpent, vivant sur les montagnes et ayant acquis des m rites, se change en un animal semblable au dragon, mais n'en ayant pas les attributs caract ristiques,   savoir : la crini re, les grilles, les poils de la queue.

STÈLES CONCERNANT LE CANAL IMPÉRIAL (1)

Traduites par **UNG-TRINH**,
Sous-Directeur du *Quốc-Tử-Giám*.

1. — « *Inscription de la stèle du Canal Impérial, composée par l'Empereur.*

« Primitivement ce canal était une branche du fleuve **Hương-Giang**. Feu mon père, l'Empereur **Cao-Hoàn**, après être rentré en possession de l'empire, fit construire la citadelle et ordonna d'entreprendre, suivant la configuration du terrain, les creusements nécessaires. Le canal **Ngự-Hà** fut commencé par le Nord de l'enceinte intérieure, passa devant l'Arsenal, **Võ-Khò**, et se dirigea vers le Nord, puis vers l'Est, puis vers le Sud et revint enfin à l'Est pour sortir de la citadelle et communiquer avec le canal **Hệ-Thành** (2).

« Aussitôt après l'achèvement de ce travail, un pont en bambou fut construit sur le canal, pour la grande route conduisant d'un côté à la porte du Sud-Est et de l'autre à la porte du Nord. En la 1^{re} année de mon règne (1820), voyant que dans la citadelle les habitants se groupaient nombreux, que par ce pont les hommes et les chevaux passaient souvent et que, par conséquent, le pont en bambou ne pourrait résister longtemps, j'ai pensé qu'il était nécessaire de le remplacer par un pont en pierres. Ordre fut donné au Ministère des Travaux publics de commencer le travail le 5^e mois de la dite année (juin-juillet 1820). Un mois et demi après, la construction était terminée. Au-dessous du pont, trois espaces furent laissés ouverts. Le dessus en fut fait avec des pierres bleues et les côtés, garnis de parapets en pierres. Comme le canal, qui n'avait pas de nom jusqu'alors, avait été appelé **Ngự-Hà** « Canal Impérial », le pont fut aussi appelé pont du Canal Impérial.

« Le 4^e mois de la 11^e année (avril-mai 1830), ordre fut donné de remplacer également par un pont en pierres le pont en bambou dit

(1) Communication lue à la réunion du 30 septembre 1914.

(2) Canaux extérieurs de la Citadelle. Ici, canal dit de **Đông-Bà**.

Thanh-Long antérieurement construit au point où le nouveau canal sort de la citadelle. Au-dessous du pont fut pratiquée une porte ; au-dessus dans les parapets furent pratiquées treize ouvertures où furent placés treize canons. La porte fut appelée **Đông-Thành-Thủy-Quan** « Ouverture pour les eaux à l'Est de la citadelle ». Par cette porte et ces ponts, les hommes, les voitures et les sampans passent très facilement. La construction donne d'ailleurs un aspect sévère et respectable à la capitale. Tous ces travaux ont coûté plus de deux cent mille ligatures, mais l'argent n'a pas été dépensé sans profit.

« Le récit historique en est fait et gravé sur une table de pierre pour servir de souvenir.

« Le 1^{er} jour du 10^e mois de la 17^e année de Minh-Mạng (9 novembre 1836) »

II. — « *Inscription de la stèle du Pont **Khánh-Ninh**, composée pas l'Empereur.*

« Le canal **Ngự-Hà** fut creusé sous le règne de Gia-Long. Les travaux furent commencés devant l'Arsenal, **Võ-Khố**. L'eau sortait de la citadelle par l'Est où le canal communique avec le canal **Hệ-Thành** (qui entoure la citadelle). Mais son cours supérieur ne communiquait avec aucun canal. Comme ce canal est tout à fait propice à la circulation des sampans, si son cours supérieur restait arrêté, il y aurait un obstacle pour ceux qui désiraient se rendre par voie d'eau à l'Ouest de la citadelle. D'ailleurs, tout cours d'eau qui ne communique pas avec une source ne peut jamais se débarrasser des souillures qu'il contient, et ne peut, par conséquent, être utilisé par les habitants. Pour cette raison, le 6^e mois de la 6^e année de mon règne (juillet-août 1825), le canal fut prolongé à l'Ouest, côté où il prenait fin. Depuis lors, et également à l'Ouest, le canal sort de la citadelle et communique avec le canal **Hệ-Thành**.

« Le canal étant rendu propre à la navigation des sampans, il était indispensable d'y construire un pont pour permettre aux hommes et aux chevaux de traverser facilement le cours d'eau. Un pont fut alors édifié sur le canal **Ngự-Hà**. Comme à gauche et tout près se trouvait le palais **Khánh-Ninh**, le nom **Khánh-Ninh** fut donné au pont. Dans la suite, un autre pont fut construit également sur ce canal pour la route conduisant d'un côté à la porte du Sud et de l'autre à la porte du Nord-Ouest. Ce dernier pont fut nommé pont **Vĩnh-Lợi**. Dans la partie occidentale de l'enceinte et au point où sort le Canal, il fut pratiqué une porte appelée porte **Tây-Thành-Thủy-Quan**, « Ouverture occidentale des eaux de la citadelle ». Les véhicules de toutes sortes passent librement

par dessus la porte, et les sampans au-dessous. Sur les murs de cette porte, furent placés quelques canons qui donnaient à ces lieux un aspect sévère et redoutable. A l'Ouest et en dehors de l'enceinte fut construit un pont appelé le pont **Hoàng-Tê**.

« Les ponts et la porte dont il est question ont été construits en briques à leur partie supérieure et en pierres à leur partie inférieure. Le travail a duré à peu près une demi année. Il a coûté dix dizaines de mille ligatures, mais cette somme n'a pas été dépensée inutilement, car les constructions, par leur parfaite solidité dureront de longues années et rendront de grands services aux habitants.

« Vu l'importance de ce canal et de ces ponts, leur histoire en a été accueillie pour être gravée sur une table de pierre.

« Le 1^{er} jour du 10^e mois de la 7^e année de **Minh-Mạng** (9 novembre 1836). »





Planche III. — Le Pont Khánh -Ninh, sur le Canal Impérial, à la porte de la Jumenterie.
(Cliché C. Bernard).

LE CANAL IMPÉRIAL (1)

Par L. CADIÈRE,

Des Missions Etrangères de Paris.

Il ne faudrait pas croire que la citadelle de Hué, telle que nous la voyons actuellement, est sortie d'une seule pièce des mains de Gia-Long, qui, au début de son règne, en commença la construction. Soit qu'on considère les murs qui entourent les diverses « Cités », soit qu'on étudie les palais, les temples ou les divers bâtiments qui composent ces cités, on se trouve devant des constructions qui s'étagent, chronologiquement, pendant les règnes de Gia-Long de Minh-Mạng, de Thiệu-Trị, ou même de Tự-Đức et de ses successeurs.

Les deux stèles dont M. Ung-Trình a bien voulu nous présenter la traduction concernent une question intéressante, l'histoire du Canal Impérial, en sino-annamite Ngự-Hà 御河, qui traverse la citadelle de l'Ouest à l'Est.

Un premier renseignement, très important, donné par la première de ces stèles, c'est-à-dire par celle qui est située à l'entrée de la porte de la Concession, et qui a comme titre « Stèle du Canal impérial », est que ce canal était auparavant une branche du « fleuve parfumé », c'est-à-dire du fleuve de Hué.

J'ai trouvé plusieurs documents mentionnant cette ancienne branche du fleuve. Mais, avant de les signaler, allons reconnaître sur les lieux ce qu'il reste de cette partie du fleuve. La meilleure manière de montrer qu'une chose existait, c'est de faire voir qu'elle existe encore.

Montons, par la rue Paul Bert et par la route de Confucius, qui longent la rive gauche du fleuve de Hué, jusqu'au grand marché de Kim-Long. Immédiatement avant d'arriver au marché, la route traverse, sur une chaussée, l'ancienne branche du fleuve. Un mince filet d'eau, coulant, à certaine époque de l'année, sous un petit ponceau, voilà tout ce qui reste de l'ancien bras du fleuve, dont les eaux furieuses faisaient trembler, nous le verrons plus loin, Ngãi-Vương, lorsqu'il transporta sa résidence sur le territoire de Phú-Xuân.

(1) Communication lue à la réunion du 30 septembre 1914.

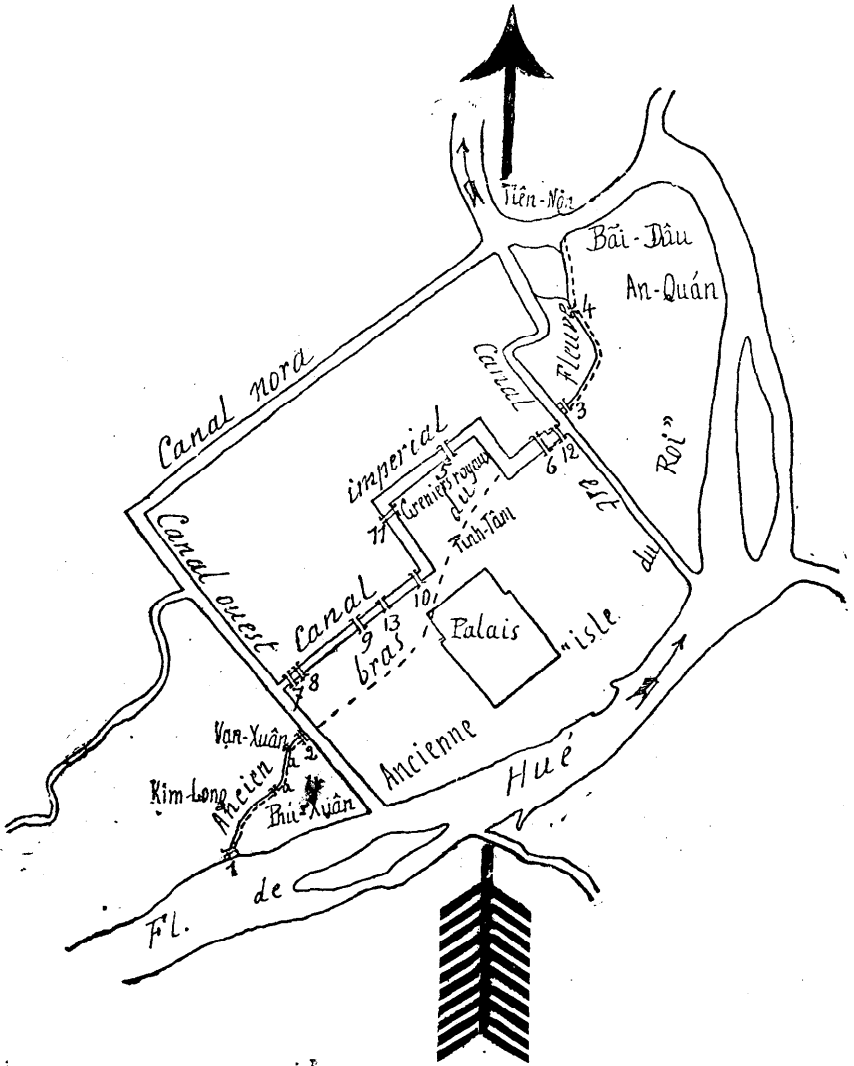


Fig. 20. — Carte du système des eaux des environs de la Citadelle de Hué.

LÉGENDE : 1. Ponceau du marché de Kim-Long. — 2. Ponceau du marché de Kê-Vạn ou Vạn-Xuân. — aa. Petits ponceaux. — 3. Ponceau de Thê-lại. — 4. Pont en briques. — 5. Pont du Canal impérial. — 6. Pont Thanh-Long intérieur ou Đông-Thành-Thủy-Quan. — 7. Pont Hoàng-Tế. — 8. Pont Tây-Thành-Thủy-Quan. — 9. Pont Vĩnh-Lợi. — 10. Pont Khánh-Ninh. — 11. Pont Bắc-Tế, en bois, aujourd'hui détruit. — 12. Pont Hàm-Tê ou Thanh-Long extérieur. — 13. Ponceau et bois, aujourd'hui détruit.

Deux chemins longent cet ancien bras du fleuve, l'un sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite. Si, dans une de vos promenades, vous voulez flaner sous des voûtes de verdure, le long de jardins proprement tenus, au milieu de maisons d'habitation mandarinales ou princières qui se cachent complètement sous des massifs d'aréquiers, d'orangers ou d'autres arbres fruitiers, je vous conseille de prendre l'un ou l'autre de ces chemins. Au printemps, l'air est embaumé par les parfums enivrants des aréquiers ou des pamplemoussiers.

Prenons le chemin de la rive droite, qui suit constamment le lit de l'ancienne rivière. Celle-ci n'est plus qu'une longue mare, parfois même à sec, couverte de plantes aquatiques. Des deux côtés, les riverains gagnent le plus qu'ils peuvent de terrain sur le lit de l'ancien bras. Mais on peut encore reconnaître les rives, presque partout. Le bras du fleuve avait, en amont, une largeur de 25 à 30 mètres ; plus bas, cette largeur augmente. La rivière s'infléchit légèrement vers l'Est. Elle sert de limite entre les villages de Kim-Long et de **Vạn-Xuân**, sur la rive gauche, et celui de **Phủ-Xuân**, sur la rive droite. Ce détail est un témoin de l'ancienneté de ce bras de rivière : il est antérieur à la fondation des villages. Deux petits ponceaux permettent de le franchir, l'un à peu près en face de l'église de la chrétienté de Kim-Long, l'autre un peu en aval. Enfin, à l'endroit où il atteint le canal Ouest de la citadelle, au marché dit de **Kẻ-Vạn**, « les gens de **Vạn-Xuân** », un autre ponceau permet l'écoulement des eaux à certains mois de l'année.

Nous atteignons la citadelle actuelle. Franchissons-la d'un bond, et passons au canal Est, dit de **Đông-Ba**. Sur la rive droite de ce canal, à peu près en face, un peu en aval du pont Thanh-Long, dit « Pont de l'Attentat », nous voyons un autre ponceau, assez grand, permettant le passage d'une barque, lorsqu'il y a suffisamment d'eau. C'est le commencement du second tronçon du bras de rivière que nous étudions. Le lit en est encore très reconnaissable. Il est changé en rizières presque partout, grâce au colmatage qui s'est produit après que le creusement du canal de **Đông-Ba** eût changé le système des eaux. A certains endroits seulement, un mince filet d'eau boueuse rappelle l'ancien cours d'eau. Certains ouvrages d'art, jadis nécessaires, mais dont les circonstances actuelles ne justifient pas les dimensions, attestent à la fois et l'existence de la rivière et son importance.

Un chemin cotoie de plus ou moins près la rive gauche. A un endroit, au milieu des champs, il passe sur un pont en briques, à large ouverture, dont l'échine très élevée prouve que là aussi les barques passaient anciennement. Aujourd'hui, au pied des culées, on ne voit qu'une mare croupissante, continuée par un ruisseau envasé

A partir de cet endroit, l'ancienne rivière, qui avait quitté la direction Est pour s'infléchir vers le Nord, se dirige directement vers le grand fleuve, qu'elle atteint en face du village de *Tiền-Xôn*. Tout à l'entour, c'est un terrain d'alluvion, de formation récente, connu sous le nom vulgaire de *Bãi-Dầu* « la Berge des muriers ». La rivière n'avait que des rives basses. Elle devait envoyer un petit bras vers le Nord-Ouest : on voit, en effet, un petit ruisseau qui débouche dans le canal Est de la citadelle, en face du *Mang-Cá*.

Nous avons laissé ce bras de rivière à son point de jonction avec le canal Ouest de la citadelle ; nous l'avons repris à son point de jonction avec le canal Est. Quel était son cours sur le terrain occupé actuellement par la citadelle de Hué ?

Il serait difficile de le dire.

Il aboutissait, ai-je dit, au marché de *Kê-Vạn*, qui est situé en face de la porte *Tây-Nam*; vulgairement *Cửa-Hũu*. Or, cette porte n'est éloignée que de 300 mètres environ du pont *Thủy-Quan*, par où le Canal impérial communique avec le canal Ouest de la citadelle. Sur le canal de *Đông-Ba* le point de départ de l'ancien bras de rivière est à peu près en face de l'endroit où le Canal impérial débouche dans le canal de *Đông-Ba*. Par ailleurs, les deux extrémités du Canal impérial ne sont pas exactement symétriques sur le plan de la citadelle, celle de l'Est étant un peu plus au Nord que celle de l'Ouest ; et le canal lui-même décrit des sinuosités qui ressemblent fort aux sinuosités d'une rivière. Il peut donc se faire que le Canal impérial ne soit que le lit de l'ancien bras de fleuve régularisé et rectifié en certains endroits.

Il peut se faire aussi que les mares profondes qui sont dans l'enceinte du jardin *Tinh-Tâm*, et celles qui entourent le Dépôt des Archives, *Tàng-Thơ*, soient des restes de l'ancien lit de la rivière, laquelle aurait ainsi passé non au Nord, mais au Sud des anciens greniers et magasins royaux.

C'est l'opinion de l'auteur de la Géographie de *Duy-Tân* (1.) :

« Vers l'Est, à l'intérieurs de la Cite Capitale, depuis les hameaux de *Nam-Cương* 南疆, *Nam-An* 南安, *Thuận-Cát* 順吉 et *Nhuận-Đức* 潤德, elle fait des sinuosités jusqu'aux greniers royaux, aux mares du *Tinh-Tâm*, au Pavillon des Archives, au pont de *Thanh-Long*, ainsi qu'au pont de *Thê-Lại* ; tous ces endroits étaient l'emplacement que suivait le lit de l'ancienne rivière. »

Mais l'endroit a été tellement remanié pour l'établissement de la citadelle qu'il m'est difficile, pour le moment, de donner une solution plus précise et plus certaine. Ce que nous devons retenir, c'est que cet

(1) *Đại Nam nhất thống chí*, livre 11 folio 29^b.

ancien bras du fleuve de Hué, encore visible à l'Ouest et à l'Est de la citadelle, traversait celle-ci en écharpe, allant approximativement du marché actuel de **Kẻ-Vạn**, à l'Ouest, au pont de l'Attantat, à l'Est. Je laisse de côté une autre question, à savoir quel était le cours de la rivière qui se jette dans le canal Ouest de la citadelle un peu au Nord de l'ouverture Ouest du Canal Impérial ; nous y reviendrons.

La première mention que j'ai trouvée de ce bras du fleuve se voit dans les Annales des **Nguyễn** antérieurs à Gia-Long.

Vers le mois d'août 1687, **Ngãi-Vương** transporta la résidence des **Nguyễn** de Kim-Long à **Phủ-Xuân**. C'est-à-dire que, en somme, il abandonna la rive gauche de cet ancien bras de fleuve pour se transporter sur la rive droite, mais toujours sur la rive gauche du fleuve principal de Hué. A quel endroit précis était cette résidence ? Sans entrer dans le détail de la question, je dirai seulement qu'elle se trouvait sensiblement à l'endroit où est bâti actuellement le Palais. A cette époque, le bras Nord du fleuve que nous étudions coulait encore à pleins bords. « Comme le cours du fleuve, en amont, se déversait avec impétuosité à la droite du Palais, on ordonna d'élever un ouvrage en terre sur le bord du fleuve pour s'opposer à ses ravages. » (1) Le Palais était tourné face au Sud, comme toute résidence royale qui se respecte, et comme nous l'apprend d'ailleurs le document quand il nous dit que le **Ngự-Bình**, l'Ecran du Roi, lui servait d'écran. La droite du Palais était donc à l'Ouest, et les eaux qui menaçaient le Palais étaient les eaux de l'ancien bras du fleuve.

Un document inédit de la Mission, daté de 1747, les Actes de la délégation apostolique de Mgr de Coricée, nous parlent du *flumen Kim-Long, quod circumdat partem posteriosem insulæ, regiæ*, « le fleuve de Kim-Long, qui entoure la partie postérieure l'île du roi. » Cette « isle du roi », dont parlent si souvent les documents de la Mission vers cette époque, était bordée au Sud par le fleuve actuel de Hué, au Nord par cet ancien bras du fleuve ; elle s'étendait du marché actuel de Kim-Long, à l'Ouest, jusqu'au village de An-Quán, au delà de Đông-Ba et Gia-Hội, à l'Est ; c'était dans cette île qu'était et qu'existe encore la résidence royale et les agglomérations qui l'entouraient. Le nom de « fleuve de Kim-Long », que nous voyons ici, s'explique par ce fait que j'ai déjà signalé, que le village de Kim-Long borde la rive gauche de cet ancien bras de fleuve sur une bonne partie de son étendue.

Nous rencontrons cette expression dans un document concernant l'époque de Gia-Long. Vers le mois de mai 1805, ce prince, qui était

(1) *Thật lục tiền* bien livre VI, folio 5 a.

en train de jeter les fondements de la capitale, « donna l'ordre à Nguyễn-Văn-Tri 阮文智, Généralissime en second 都統制 du camp d'avant des troupes Thân-Sách 神策, de prendre les troupes et d'aller chercher des pierres dans la montagne pour faire des enrochements sur la rive du fleuve devant la face antérieure de la Cité Capitale jusqu'au fleuve de Kim-Long. » (1)

On voit encore ces quais en pierres sèches à partir à peu près de l'angle Sud-Ouest de la citadelle jusqu'au marché de Kim-Long, c'est-à-dire jusqu'au point de départ de l'ancien bras du fleuve.

Mais ce bras de fleuve déversant ses eaux directement contre la face Ouest de la nouvelle citadelle fut jugé dangereux. Gia-Long le fit combler. Les Annales (2) emploient ici l'expression « l'ancien fleuve occidental de la Cité Capitale ». Mais on doit certainement entendre cette expression comme désignant le fleuve de Kim-Long, l'ancien bras du fleuve de Hué, qui arrivait sur la nouvelle capitale en plein côté Ouest, qui entourait les anciennes résidences des Nguyễn du côté Ouest et du côté Nord.

Que doit-on entendre par cette expression « fit combler » ? L'opération ne doit pas s'entendre dans un sens général. Le caractère employé a aussi le sens de « boucher, obstruer ». Gia-Long fit jeter une digue en amont, au point de départ du bras du fleuve, une autre en aval, au marché de Kê-Vạn, ménageant seulement deux petits ponceaux pour l'écoulement des eaux. Ce sont les digues que nous voyons encore, sur la première desquelles passe la route de Confucius. Cette opération suffisait pour le but à atteindre : le courant des eaux était dévié et ne menaçait plus la citadelle. Peu à peu, naturellement, le lit de l'ancienne rivière se colmata par les détritiques de la végétation aquatique, et par l'œuvre des riverains. C'est le sentiment de l'auteur de la Géographie de Duy-Tân (3) : « L'empereur Gia-Long commença à jeter une digue pour faire une route commune ». C'est de la route actuelle de Confucius qu'il s'agit.

Il est probable, certain même, quoique je n'ai aucun document pour le prouver, que ce prince fit combler au moins sur certains points le cours de la rivière dans les limites de la citadelle.

D'après les deux inscriptions de Minh-Mạng, le Canal Impérial fut creusé en deux fois : une première partie est l'œuvre de Gia-Long, la seconde partie fut faite par Minh-Mạng. Il semble ressortir, des termes employés par l'Empereur, qu'il s'agit, les deux fois, d'un creusement

(1) Annales de Gia-Long *Thật lục chính biên đệ nhất kỷ*, livre XXVI folio 15^a.

(2) Annales de Gia-Long, livre XXVI, folio 16^a.

(3) *Đại Nam nhất thống chí*, livre 11 folio 29^b.

véritable. Par conséquent la première hypothèse que j'ai émise plus haut en disant que le Canal Impérial n'était que le lit de l'ancien bras du fleuve régularisé, serait à rejeter, et il faudrait adopter l'hypothèse à laquelle se range la Géographie de Duy-Tân, que cet ancien bras du fleuve serait complètement indépendant du Canal Impérial, et que les deux n'auraient eu qu'un point commun, à savoir le point de sortie sur le canal de Đông-Ba.

Aucun des documents que j'ai pu consulter ne précise la date où Gia-Long fit creuser la première partie du canal. Nous devons, jusqu'à plus ample information, placer ce fait à peu près à l'époque où furent jetés les fondements de la Cité Capitale, c'est-à-dire en 1805.

Cette partie est la partie orientale du canal. Elle comprenait, d'après la première inscription, les quatre tronçons formant crochet à angles droits, qui vont du point de jonction avec le canal Est de la citadelle, ou canal de Đông-Ba, à la porte de l'Ecole d'Agriculture actuelle. Le canal enserrait donc sur trois côtés l'endroit occupé par les greniers et magasins royaux. Il avait été creusé manifestement pour permettre aux barques et aux jonques de venir s'amarrer à la porte même des greniers et faciliter ainsi l'emmagasiner du riz et autres produits qui arrivaient des provinces du royaume ou des autres pays.

Toujours d'après cette première inscription, deux ponts en bambous au moins étaient jetés sur le canal : l'un à l'emplacement du pont Thanh-Long, l'autre là où est le pont Impérial, à la porte de la Concession,

La Géographie de Duy-Tân (1) donne un détail que je n'ai pas vu mentionné ailleurs : cette partie orientale du Canal Impérial aurait porté le nom de Thanh-Câu 淸溝 « le Canal Pur ». Cela est contredit par ce que dit Minh-Mạng dans la première inscription : « comme le canal n'avait pas encore (en 1820) de nom, on l'appela Canal impérial, et le même nom, pont du Canal Impérial, fut donné au pont ». Il s'agit du pont qui est à la porte de la Concession. Je ne puis élucider la question.

La seconde partie du canal est le tronçon rectiligne qui va de la porte de l'Ecole d'Agriculture au canal Ouest de la citadelle. Elle fut creusée, nous a appris l'inscription, le 6^e mois de la 6^e année de Minh-Mạng, juillet-août 1825. Les travaux entrepris en même temps que le creusement du canal durèrent environ six mois.

Tous les ponts en pierres et briques qui franchissent cette partie du canal furent faits vers la même époque. Nous avons d'abord, en commençant par l'Ouest, le pont Hoàng-Tế 弘濟, à l'extérieur de la

(1) *Đại Nam nhữt thống chí*, livre 1. folio 4^b.

citadelle, sur lequel passe la route des glacis Ouest ; le pont Tây-Thành-Thủy-Quan 西城水關, « la porte de l'eau occidentale de la citadelle », placé aux remparts même, et construit la 7^e année de Minh-Mạng, 1826, d'après la Géographie de Duy-Tân (1) ; le pont Vĩnh-Lợi 永利, ou du « Perpétuel profit », construit, d'après la Géographie de Duy-Tân, la 7^e année de Minh-Mạng (1826) (2) ; d'après le même ouvrage, et d'après le Recueil des Lois (3), sous Thiệu-Trị, on construisit sur ce pont une galerie couverte en tuiles, de onze travées ; enfin, le pont Khánh-Ninh 慶寧 « de la Paix fortunée » ; c'est celui qui est à la porte de l'Ecole d'Agriculture (4).

Les deux autres ponts en maçonnerie jetés sur la partie orientale du canal avaient été construits par Minh-Mạng, l'un, celui de la porte de la Concession, « pont du Canal Impérial » Ngự-Hà-Kiểu, vers le mois de juin 1820 ; sous Gia-Long il était en bois et bambous et s'appelait pont Thanh-Câu 淸溝, « du Canal Limpide » ; l'autre fut construit par le même prince vers mai 1830 ; c'est celui que nous voyons sur les remparts Est de la citadelle ; sous Gia-Long il s'appelait pont Thanh-Long 靑龍, ou du « Dragon azuré », et était en planches et bambous ; il porte aussi, sans doute depuis Minh-Mạng, le nom de Đông-Thành-Thủy-Quan 東城水關, « porte de l'eau orientale de la citadelle ».

Outre ces ponts en maçonnerie, il y avait, sur le Canal Impérial, trois ponts en bois. Deux sont mentionnés sur une des premières cartes de la citadelle dressée après l'occupation française (5). L'un était « au coin Nord-Est de l'enceinte des greniers royaux », d'après le Recueil des Lois (6) ou, comme dit la Géographie de Duy-Tân (7) « devant la porte des greniers royaux eu allant à l'Ouest vers les Rizières réservées, Tịch-Điền ». C'était le pont Bắc-Tề 博濟.

Nous voyons un autre de ces ponts en bois à l'extrémité Ouest du Canal Impérial ; il donne passage à la route des glacis Est de la citadelle, appelés Rue de Đông-Khánh. Il a été récemment construit en ciment armé. Il porte ordinairement le même nom que le pont Thanh-

(1) *Đại Nam nhứt thống chí*, livre 1. folio 5^a.

(2) *Đại Nam nhứt thống chí*, livre 1, folio 5^a.

(3) *Hội điển*, livre CCXXIII, folio 1 b.

(4) Par une erreur manifeste, la Géographie de Duy-Tân en place la construction en 1821. Or, le canal ne fut creusé qu'en 1825.

(5) *Plan de la citadelle de Hué* au 1 : 7000, d'après les documents envoyés par le général de Courcy, etc. Paris. Lemercier et C^e, publié par le Dépôt de la Guerre. Tirage de novembre 1885.

(6) *Hội điển*, livre CCXXIII. folio 1^b.

(7) *Đại Nam nhứt thống chí*, livre 1. folio 3^b.

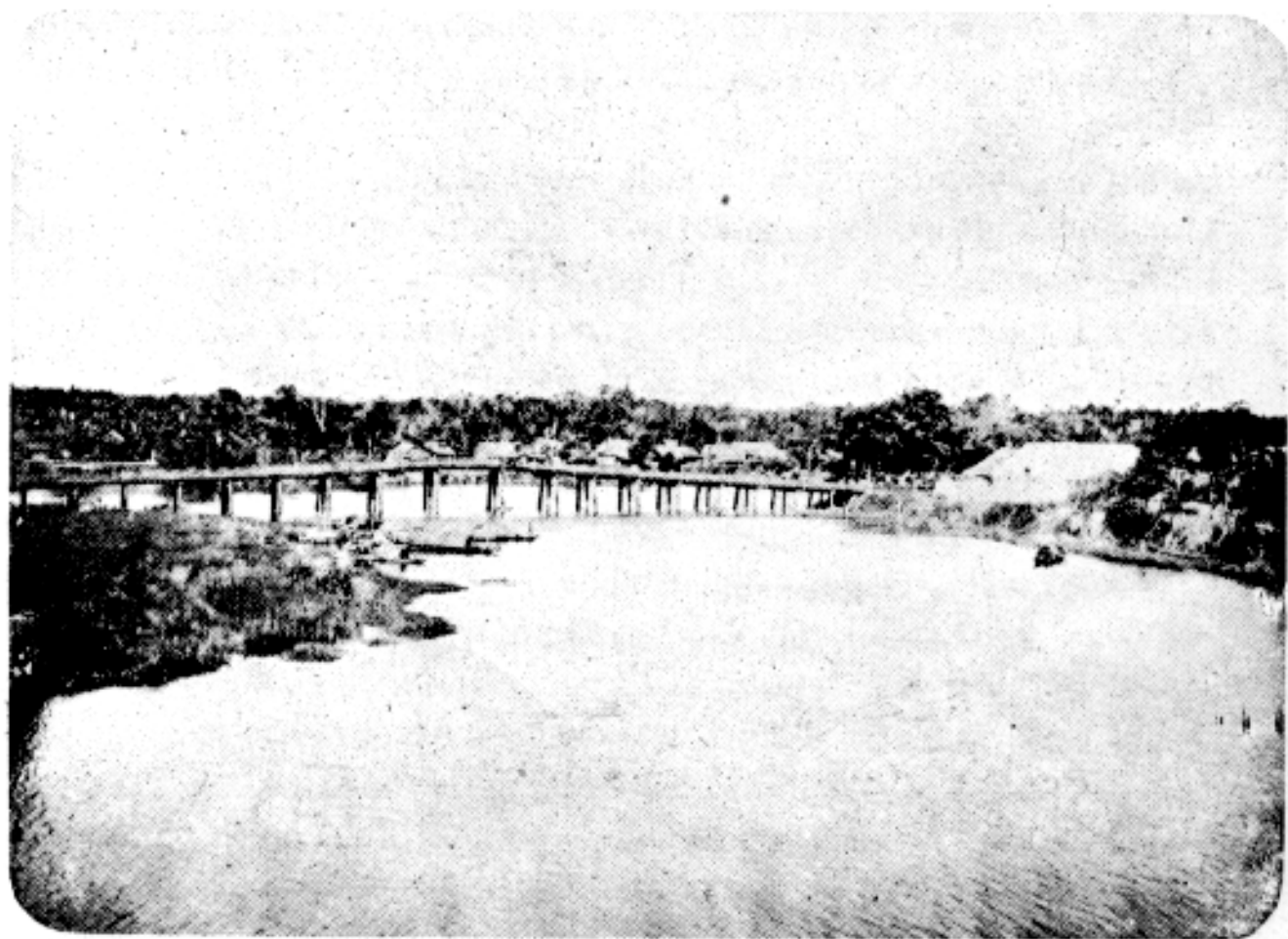


PLANCHE IV. — Le Pont Hà-Tế ou Pont Thanh-Long extérieur, tel qu'il était avant sa reconstruction en ciment armé. (*Cliché H. DE PIREY*).

Long qui est à côté, mais à l'intérieur des remparts. Mais son vrai nom est, je crois, d'après le Recueil des Lois (1), pont **Hàm-Tề** 咸濟.

La carte que j'ai mentionnée indique un troisième pont, qu'elle ne désigne pas comme un pont en bois, entre « la porte de l'eau » occidentale et le pont **Vĩnh-Lợi**. C'est une indication fausse. Le pont dont il s'agit est bien indiqué sur une autre carte de la Citadelle de Hué publiée à Hué même ou au Tonkin (2) ; il était situé entre le pont **Vĩnh-Lợi** et le pont **Khánh-Ninh**. C'est ce que nous dit la Géographie de Duy-Tân (3). « Depuis la rue à droite de la Cité Impériale en allant vers la gauche de la Résidence **Bảo-Định** 保定宮 ». Cette résidence était justement située sur la rive gauche du Canal Impérial, entre l'Ecole d'Agriculture et le pont **Vĩnh-Lợi**.

De ces trois ponts en bois, il ne reste plus aujourd'hui que le pont **Hàm-Tề**, ou **Thanh-Long** extérieur, récemment reconstruit en ciment armé. Les deux autres ont disparu (4).

Rappelons ici un souvenir. On parle souvent, à propos des événements de 1883, du « pont de l'Attentat ». Quel est au juste ce pont ?

La première inscription de **Minh-Mạng** nous dit que treize canons avaient été placés sur le pont **Thanh-Long** intérieur, appelé aussi « porte de l'eau orientale de la citadelle. « Dans la nuit du 4 au 5 juillet 1885, ces canons furent braqués sur le pont **Thanh-Long** extérieur, ou pont **Ham-Te** et sur le canal de **Đông-Ba** par où devaient revenir les officiers du Corps d'occupation invités à une réception à la Légation de France. Un ensemble de circonstances empêcha le massacre. C'est donc à la fois le pont extérieur et le pont intérieur, mais surtout ce dernier, qui méritent de porter le nom de « pont de l'Attentat ».

Je signalerai, pour terminer ce qui concerne le Canal Impérial, une curieuse erreur cartographique.

Đức Chaigneau donne, dans ses *Souvenirs de Hué* (5), une carte de la citadelle intéressante par ses indications autant que curieuse par ses

(1) *Hội diển*, livre CCXXIII. folio 2°.

(2) *Citadelle de Hué*. Imprimerie zincographique... [du Service Géographique, ou du Corps d'occupation, etc..?] Le coin de la carte portant cette indication est déchiré.

(3) *Đại Nam nhứt thống chí* livre 1. folio 3°.

(4) Grâce à l'obligeance d'un de nos collègues, le P. H. de Pirey, je puis donner une photographie du pont **Hàm-Tề** tel qu'il était, en planches, avant sa reconstruction en ciment armé. La vue a été prise du côté des remparts de la citadelle. Ce pont n'est pas celui qui existait en 1885. D'après les souvenirs de personnes ayant vu le pont de 1885, celui-ci était constitué par une plate-forme centrale surélevée, à laquelle on accédait des deux côtés par des escaliers. Le tout était en planches.

(5) *Souvenirs de Hué*, Paris, Imprimerie impériale, 1867, p. 144.

inexactitudes. Entre autres erreurs, elle donne au Canal Impérial seulement deux tronçons, l'un se dirigeant de l'Ouest à l'Est, derrière la Cité Impériale, et l'autre se dirigeant à angle droit vers le Nord, sans que cependant il arrive au Mang-Cá parce que cet ouvrage de défense est placé à l'angle Nord-Ouest de la citadelle.

Le Général Prudhomme, (1), qui était à Hué lors des affaires de 1885, donne aussi, dans l'ouvrage qu'il a publié sur ces événements, une carte de Hué. Le Mang-Cá y est bien situé. Mais le Canal Impérial, au lieu de ses cinq tronçons, n'en a encore que deux, dirigés dans la même direction que sur la carte de Đức Chaigneau. Il se termine donc, sur la première de ces deux cartes, dans les fossés Nord de la citadelle, et, dans la seconde, dont l'auteur s'est inspiré de la première tout en essayant de l'amender, dans des fossés, placés là pour la circonstance, qui entourent la citadelle à l'intérieur des remparts. Aucun document indigène ne donne ces indications, et jamais la réalité n'a correspondu à ces données fantaisistes.



(1) *L'Annam du 5 juillet 1885 au 4 avril 1886*, par le Général X^{xxx} Paris. Chapelot et C^{ie} 1901 p. 5.

QUELQUES ÉDIFICES DU VIEUX HUÉ :

L'HOTEL DES AMBASSADEURS LA RESIDENCE DES GOUVERNEURS CIVILS ET MILITAIRES (1)

Par J. B. ROUX,
Des Missions Etrangères de Paris.

Quand on parcourt, l'histoire à la main, la citadelle de Hué, on est plus d'une fois saisi d'étonnement en constatant combien rapide a été la transformation de certains quartiers, combien radicale la destruction d'un grand nombre d'édifices. C'est ainsi qu'en traversant la Concession française depuis la porte **Kẻ-Trãi** (Mirador X) jusqu'aux casernes, on est loin de se douter qu'il y a trente ans à peine se trouvait là le siège du gouvernement civil et militaire de la province de **Thừa-Thien** avec ses prétoires, ses bureaux, ses casernes et sa prison ; rien n'indique non plus qu'il y a seulement quarante ans, en face de ce vaste établissement du **Thừa-Phủ**, s'élevait un grand palais qui abrita plus d'une fois les hauts représentants des grandeurs de l'Extrême-Orient : c'était là qu'étaient reçus les hôtes officiels de la cour d'Annam, aussi ce palais portait-il pour ce motif le nom de **Cung-Quán**, « Hôtel des Ambassadeurs. »

Ce n'est pas sans mélancolie que l'on constate que tout cela a disparu et qu'il ne reste même pas la moindre ruine pour rendre témoignage à un passé glorieux ! Le souvenir seul s'attache à ce lieu, mais combien fugitif !... Nous l'avons compris par les difficultés que nous avons rencontrées pour nous procurer les quelques renseignements qui suivent. Mais à rechercher et à fixer des souvenirs de cette importance n'y a-t-il pas autant d'utilité et de charmes qu'à fouiller une ruine célèbre ? Je n'en veux pour témoin que Frédéric Ozanam, esprit si versé dans les choses du passé ; n'est-ce pas lui qui a dit quelque part: « Cette servitude

(1) Communication lue à la réunion du 28 octobre 1914.

douce et volontaire qui enchaîne l'âme parmi les ruines, la fait se complaire aussi au milieu des souvenirs. Et que sont des souvenirs, sinon d'autres ruines plus tristes, et en même temps plus attachantes, que celles que le lierre et la mousse recouvrent (1) ? »

Sur les deux établissements dont nous voulons retracer l'histoire, le **Phủ Thừa-Thiên** et le **Cung-Quán**, les documents que nous avons pu nous procurer sont fort maigres. A part quelques renseignements un peu brefs mais assez précis donnés par des témoins des dernières années et de la destruction de ces édifices, nous n'avons trouvé qu'une indication rapide du **Phủ Thừa-Thiên** dans les *Souvenirs de Hué* de **Duc Chaigneau** (2) et quelques mots sur le **Cung-Quán** jetés en passant dans les lettres des missionnaires de l'époque de **Minh-Mạng**.

1. — LE **PHỦ THỪA-THIÊN**.

Résidence des Gouverneurs civils et militaires.

Le **Phủ Thừa-Thiên** était situé avant 1883 dans l'angle Nord-Est de la citadelle. Sa face principale longeait le chemin qui, à l'époque, reliait directement la porte **Đông-Bắc** ou **Kẻ-Trài** (Mirador X) à la porte **Chánh-Tây** (Mirador III), mais qui aujourd'hui oblique à gauche dans la Concession française pour déboucher au pont du Grenier (**Cầu-kho**), vulgairement appelé par les Européens pont Sud. En pénétrant dans la citadelle par la porte **Kẻ-Trài**, on avait le **Phủ** à droite. De l'angle Est du **Phủ** à la porte de la ville la distance était d'une centaine de mètres à peine.

A en juger par un plan de Hué dressé au moment des événements de 1883, le **Phủ** couvrait une vaste superficie de terrain : il n'avait pas moins de deux cent vingt-cinq mètres de long sur cent dix de large ; ce vaste rectangle, entouré de murs dépassant en hauteur la taille d'un homme, était occupé en partie par de nombreux bâtiments, en partie par des cours les séparant les uns des autres. La longueur était dans le sens de la route dont nous avons parlé et c'est sur cette route également que s'ouvrait l'entrée principale.

Qu'y avait-il à l'intérieur de cette enceinte ? Deux témoins oculaires vont nous le dire.

(1) Cité par M^{re} Baunard dans son *Frédéric Ozanam d'après sa correspondance*. Paris, Poussielgue 1913, page 208.

(2) *Souvenirs de Hué* par Michel **Duc** Chaigneau. Paris, Imprimerie impériale 1867, page 157.

Voici d'abord la description du **Thừa-Phủ**, tel qu'il était sous le règne de **Tự-Đức**, c'est-à-dire peu avant sa destruction. Nous la tenons d'un vieillard actuellement encore en vie.

La partie antérieure du **Phủ** longeait le chemin venant de la porte **Kẻ-Trài**. Sur cette face trois grandes portes donnaient entrée à l'intérieur. Chacune s'ouvrait en face de la résidence d'un des trois mandarins placés à la tête de la province : au milieu le **Đề-Độc** ou Gouverneur militaire, de chaque côté les mandarins civils, à gauche c'est-à-dire du côté Nord-Est, le **Phủ-Đoãn**, et à droite le **Phủ-Thừa**. Les trois résidences étaient placées sur une même ligne parallèlement au chemin. Entre elles et les portes leur donnant accès se trouvait une vaste cour commune. De plus les prétoires étaient séparés entre eux et de la cour commune par des murs qui ne dépassaient pas en hauteur les épaules d'un homme de taille ordinaire. Dans la cour particulière précédant la grande maison du milieu ou prétoire du **Đề-Độc** se trouvaient deux maisons secondaires, une de chaque côté de la cour ; chacune était divisée en trois appartements ou bureaux (**phòng**) ; on les désignait vulgairement sous le nom de **Lục-Phòng**, « les six bureaux » ; c'étaient les bureaux des divers services du **Thừa-Phủ**.

Par derrière les prétoires des grands mandarins se trouvaient les casernes des soldats du **Phủ**. Le public désignait ces soldats sous le nom de **linh-chạy**, « soldats estafettes », s'il m'est permis de me servir de ce mot. Ce nom leur venait sans doute de ce que leur occupation principale était d'aller de droite et de gauche porter les ordres des gouverneurs. Ces soldats devaient être en assez grand nombre puisqu'on avait construit quatre casernes pour les loger ; deux étaient du côté du **Phủ-Thừa** et deux du côté du **Phủ-Đoãn**. La seconde de ces deux dernières, c'est-à-dire celle qui était la plus éloignée de la maison du mandarin était divisée en deux parties : la partie de droite servait de caserne ordinaire, et la partie de gauche, c'est-à-dire du côté Nord-Est, servait de prison ; y étaient détenus ceux qui étaient l'objet d'un jugement aux tribunaux provinciaux.

Tel était le **Thừa-Phủ** à la fin du règne de **Tự-Đức** ; **Đức Chaigneau**, dans ses *Souvenirs de Hué*, nous décrit brièvement ce qu'il était sous **Minh-Mạng** ou même **Gia-Long** : « Une ligne de trois grands corps de bâtiments, dit-il (1), séparés par des murs, formant ensemble ce que les Annamites appellent **Thừa-thiên-Phủ** (Préfecture de Hué), se trouve près du mur d'enceinte, après la porte Nord-Nord-Est. Le bâtiment du milieu, **Đề-Độc**, est occupé par le commandant gouverneur de la ville ;

(1) **Đức Chaigneau**, *Souvenirs de Hué*, page 157.

celui du côté droit, **Phủ-Doãn**, par le préfet de la province, et celui du côté gauche, **Phủ-Thừa**, par le préfet adjoint ou sous-préfet » (1)

Par ces deux descriptions faites à des époques différentes on peut se rendre compte que le **Phủ-Thừa-Thiên** resta toujours le même, du moins dans ses parties principales. Varia-t-il dans ses détails et ses parties secondaires ? C'est possible, probable même, mais nous ne saurions dire dans quelle mesure, n'ayant en dehors de **Đức Chaigneau**, dont la description est sommaire, aucun autre témoin avec lequel nous puissions comparer la description plus récente qui nous a été faite.

Qui avait établi le **Thừa-Phủ** à l'endroit que nos descriptions viennent d'indiquer ? A quelle époque faire remonter sa fondation ? Nous l'ignorons complètement. Toutefois nous inclinierions à croire que ce fut **Gia-Long** qui fonda cet établissement, lorsque, après avoir délimité sa capitale reconquise, il l'organisa en y établissant les divers services de l'Etat.

Ce que nous savons mieux c'est la manière dont disparut le vieux **Thừa-Phủ**. On connaît le grand événement qui marqua le mois de juillet 1885, comment, le 5 de ce mois, les troupes françaises, échappées au massacre la nuit précédente, s'emparèrent par la force des armes de la ville de Hué en révolte. Il est tout à fait vraisemblable que dans cette action, chaude bien que rapide, le **Phủ-Thừa-Thiên** fut, comme tant d'autres édifices publics et privés, sérieusement endommagé par l'incendie ou la mitraille. Mais tombant en ruines ou encore en bon état, il ne pouvait, après la conclusion de la paix, demeurer en ce lieu, parce que, d'après le traité, le terrain qu'il occupait était compris dans la nouvelle Concession française. On le transporta provisoirement ailleurs, toujours sur la rive gauche du fleuve. Au bout de

(1) Dans la première des deux descriptions du **Thừa-Phủ** données ci-dessus on voit le **Phủ-Doãn** placé à gauche et le **Phủ-Thừa** à droite. Invité à préciser davantage, celui qui nous faisait la description nous montra le **Phủ-Doãn** du côté Nord-Est et le **Phủ-Thừa** du côté Sud-Ouest. En disant droite et gauche, il se plaçait donc par l'imagination à l'intérieur de la résidence du **Đế-Độc**, le visage tourné vers la porte d'entrée. C'est de cette manière là d'ailleurs que généralement les Annamites comprennent la droite et la gauche d'un édifice. De fait le **Phủ-Doãn** étant plus élevé en dignité que le **Phủ-Thừa** devait se trouver placé à la gauche, qui est le côté le plus noble en Annam. Mais pourquoi alors **Đức Chaigneau**, dans sa description, place-t-il le **Phủ-Doãn** à droite et le **Phủ-Thừa** à gauche ? Tout simplement, à notre avis, parce qu'il s'est placé pour désigner la droite et la gauche devant la porte d'entrée, le visage tourné vers la maison. Ou le voit, les deux descriptions ne sont contradictoires qu'en apparence ; elles disent, en réalité, exactement la même chose.

quelques années il fut établi définitivement à l'endroit où nous le voyons encore aujourd'hui sur la rive droite. Quant à ce qui restait de l'ancien **Thừa-Phủ**, l'autorité militaire ne pouvait le laisser occuper inutilement un vaste terrain dans la Concession ; on fit donc tout disparaître, et depuis lors rien (1) ne signale plus ce lieu à l'attention du passant.

A ce guet-apens du 5 juillet, qui marqua le dernier jour de son existence, le vieux **Phủ Thừa-Thiên** voulut prendre sa part.

La Concession française octroyée par le traité de 1883 n'était pas aussi étendue que celle d'aujourd'hui, datant de 1885. Elle comprenait, outre le Mang-Cá environ un quart seulement de la Concession actuelle. Cette partie concédée s'étendait du bastion Nord sur une longueur de 360 mètres. Les deux points extrêmes qui étaient les saillants des premiers bastions à l'Est et au Nord étaient reliés entre eux par des murs sans valeur de chacun environ 300 mètres de longueur ; leur point d'intersection formait un angle largement obtus. Ces murs étaient interrompus au bord des mares et quelques palanques seulement les rejoignaient par dessus celles-ci. L'établissement du **Thừa-Phủ** se trouvait donc, à cette époque, en dehors de la Concession, dont il était pourtant peu éloigné, surtout la partie postérieure contenant les prisons. Dans la nuit du 4 au 5 juillet 1885, dès que le signal de l'attaque eût été donné par un coup de canon tiré de la citadelle, une bande d'Annamites se glissa par les bords des mares jusque dans la Concession. Comme on était à l'époque des grandes chaleurs, les eaux étaient très basses, et par suite entre le mur et le bord de l'eau se trouvait un espace assez grand pour qu'un homme put y passer facilement. Les assaillants mirent aussitôt le feu aux paillottes où reposaient les troupes et armés de lances et de coupe-coupe commencèrent l'attaque. Or, ces incendiaires n'étaient autres que les prisonniers du **Phủ Thừa-Thiên** auxquels les organisateurs de la révolte avaient ouvert toutes larges les portes de la prison voisine de la Concession. Cependant le guet-apens, comme on sait, ne réussit point : une partie de la Concession devint bien en un instant un vaste foyer d'incendie, mais les soldats français repoussèrent vigoureusement les assaillants et éteignirent le feu ; puis la bataille continua jusqu'à l'aurore et s'acheva dans la journée par la victoire complète des troupes françaises. La coopération des prisonniers, sur laquelle on avait beaucoup compté, n'eut pas d'effet sérieux.

(1) On voit encore quelques banians à l'endroit où se trouvait la résidence du **Đề-Đốc**.

II — LE CUNG-QUÁN

Hôtel des Ambassadeurs.

En face le **Phủ Thừa-Thiên**, de l'autre côté du chemin et longeant ce dernier, se trouvait un autre grand établissement (1). La porte d'entrée s'ouvrait exactement en face la porte principale (celle du milieu) du **Phủ Thừa-Thiên**. Ce grand établissement est connu sous le nom de **Cung-Quán** que les missionnaires de l'époque traduisent par Hôtel des Ambassadeurs. C'était là en effet qu'étaient logés les ambassadeurs des divers royaumes en relation avec la cour de Hué.

A quelle époque fut construit ce palais ? Nous ne saurions le dire avec certitude, mais ce fut certainement à une époque où le royaume d'Annam était glorieux et prospère : on comprend que des ambassadeurs viennent alors assez nombreux et assez fréquemment pour qu'on songe à leur bâtir un palais spécial. L'Annam connut ces beaux jours sous **Minh-Mạng** et sous son père **Gia-Long**. Il semble donc que c'est au règne de l'un de ces deux princes qu'il faut faire remonter la construction de cet hôtel princier. Quoiqu'il en soit le premier document, où nous ayons rencontré le nom du **Cung-Quán** date de **Minh-Mạng** : c'est une lettre de M. Gagelin, missionnaire de la Société des Missions Etrangères de Paris datée de 1828. (2)

Le **Cung-Quán**, d'après la description que nous en a faite quelqu'un qui l'a vu du temps de **Tự-Đức**, était une belle maison annamite de trois grandes travées et couverte en tuiles. Entre la porte d'entrée et cet édifice régnait une cour, de chaque côté de laquelle était une maison secondaire pour les gens de service attachés à la personne des nobles étrangers. Le tout était situé dans un enclos formé de murs de moyenne hauteur. On avait construit ce palais à proximité du **Phủ**

(1) M. **Nguyễn-Đình-Hoè** nous a signalé le souvenir du **Cung-Quán** comme attaché à un autre lieu, voisin d'ailleurs de celui que nous indiquons. Cet endroit est sur le bord du canal intérieur, entre le pont de **Cầu-Kho** (Pont Sud) et le pont **Thanh-Long** (pont des remparts sur la face Est de la citadelle), un peu après avoir tourné le premier coude du canal après le pont de **Cầu-Kho**, sur la rive qui est du côté de la Concession. Comme on peut le voir, cet emplacement, qui est contigu extérieurement au mur de la Concession, se trouve juste en arrière et à peu de distance de l'endroit que nous pensons être l'ancien emplacement du **Cung-Quán**. Si ce souvenir, qu'on a bien voulu nous faire connaître, est authentique, on peut se demander s'il n'y aurait pas eu là une maison secondaire dépendant du **Cung-Quán**, ou bien si l'enceinte de ce palais ne se serait pas étendue jusqu'à cet endroit. En tout cas nous ne pensons pas que ce souvenir marque l'emplacement de l'Hôtel des Ambassadeurs lui-même.

(2) *Annales de la Propagation de la Foi*, IV, p. 363 et suiv.

Thừa-Thiên parce que c'était aux grands mandarins provinciaux qu'avaient été confiés l'honneur et la charge de recevoir et de traiter dignement les envoyés des divers Etats.

Nous aimerions savoir quels furent les hôtes successifs du **Cung-Quán**: non seulement notre curiosité y trouverait satisfaction, mais encore cette connaissance ne serait pas inutile pour l'histoire de l'Annam. Mais nous n'avons rien trouvé qui réveillât pour nous les échos du passé, sauf quelques passages des lettres de M. Gagelin dont nous parlions plus haut, lequel en 1827 et 1828 demeura avec un de ses confrères au **Cung-Quán**, nous dirons tout à l'heure pourquoi.

Le missionnaire écrivait en 1828 :

« L'an passé, les Siamois battirent le roi du Laos et le contraignirent de se réfugier au **Tong-king**. Le prince malheureux envoya son fils aîné à la cour de Cochinchine, afin de réclamer des secours. Celui-ci arriva au mois de novembre (1827) et fut logé à côté de nous » (1).

L'héritier présomptif de la couronne du Laos n'avait sans doute pas encore quitté la capitale de l'Annam qu'un événement extraordinaire y amena une foule de délégués de divers Etats. On y célébra, en décembre, le soixantième anniversaire de la reine-mère. Le roi **Minh-Mạng** avait voulu que la fête fut grandiose, aussi y avait-il convoqué, outre les mandarins de marque, les ambassadeurs des Etats et des peuplades tributaires de la couronne d'Annam : ceux du **Tsiampa**, du **Cambodge**, des **Murong** du Tonkin et des **Moi** de la Cochinchine. L'empereur voulant étaler sa puissance et sa grandeur les reçut avec magnificence.

« Aux approches du jour fixé pour l'ouverture de la fête, dit M. Gagelin, dans la lettre déjà citée, les ambassadeurs attendus arrivèrent de tous côtés. On en établit une partie, avec les gens de leur suite, dans les bâtiments où nous demeurions (**Cung-Quán**), et, quand la place manqua, on répandit dans les maisons voisines ceux qui restaient. Les plus considérables d'entre les nouveaux hôtes du roi étaient les envoyés du **Cambodge**. Ils avaient à leur tête un vieux mandarin, l'un des premiers de sa nation, qui avait beaucoup connu M. d'Adran et les missionnaires de son temps.. . . Parmi les figures et les costumes si divers qui s'agitaient autour de nous, je fus frappé dès les premiers moments de la simplicité de quelques hommes qui semblaient appartenir à la même famille. C'étaient les chefs des sauvages **Moi** qui habitent les montagnes situées à l'Ouest de la Cochinchine. En les voyant, je me sentis attiré vers eux ; leurs cœurs me paraissaient droits.. Nos plus proches voisins au palais, les **Murong**, sauvages de la partie occidentale du **Tong-King** méritent une mention honorable pour l'intérêt

(1) **Jacquinet** : *Vie de l'abbé Gagelin*. Paris, Lecoq, 1850, page 248.

qu'ils prenaient à s'informer de nous, des motifs de notre présence à Hué, de nos occupations ordinaires, de notre manière de vivre, de notre pays (1). »

Tous ces hauts personnages de l'Extrême-Orient quittèrent Hué au commencement de 1828. On nous pardonnera de nous être un peu attardé en leur compagnie ; notre excuse est que c'est grâce à eux, et à eux seuls, que nous avons pu connaître un peu la physionomie du Cung-Quán quand il abritait ses hôtes, le document cité étant le seul, à notre connaissance, qui les fasse connaître explicitement.

Bien que destiné seulement à recevoir les ambassadeurs, le Cung-Quán fut à l'occasion affecté à d'autres usages.

Sous le règne de **Minh-Mạng**, nous le voyons servir de lieu de détention pour quelques missionnaires. C'était une prison dorée, sans doute, mais qui n'en était pas moins réelle et rigoureusement surveillée. Voici comment les choses se passèrent. Dès le début de son règne, **Minh-Mạng**, abandonnant les traces de son père Gia-Long, manifesta des sentiments peu sympathiques et aux Français résidant dans son royaume, officiers et missionnaires, et à la religion chrétienne. Des officiers, vieux serviteurs de Gia-Long, il ne restait plus à Hué que MM. Vannier et Chaigneau ; découragés, ils se retirèrent en décembre 1824. Restaient les missionnaires, peu nombreux à cette époque. Le roi, affectant d'avoir besoin de leurs services, les manda à Hué et les y retint ; il prit pour prétexte que, tous les autres Français ayant quitté l'Annam, les missionnaires seuls pouvaient lui servir d'interprètes. Les nouveaux fonctionnaires de Sa Majesté furent traités honorablement : on les logea à l'Hôtel des Ambassadeurs dont ils occupèrent un quartier, on leur donna un nombreux domestique, un traitement élevé ; on y ajouta même des titres mandarinaux avec brevets royaux. Mais les missionnaires refusèrent, autant qu'ils le purent, ces honneurs et ces avantages ; ils ne désiraient qu'une chose, que le roi leur refusa toujours, la liberté de recevoir et de visiter leurs chrétiens. Des mandarins et des soldats même étaient chargés de les surveiller, en sorte que pour belle et confortable que fut leur résidence elle n'en était pas moins pour eux un lieu de détention.

La plupart des missionnaires s'arrangèrent pour échapper aux ordres du roi et à ses recherches, en sorte que trois seulement occupèrent le Cung-Quán. Ce furent : M. Gagelin, de la Société des Missions Etrangères de Paris, et le Père Odorico, franciscain italien, depuis le 19 juin 1827 jusqu'au 29 juin de l'année suivante ; puis, M. Jaccard, de la Société des Missions Etrangères de Paris, depuis le mois de

(1) Jacquenet : *Vie de l'abbé Gagelin*, pages 250-253.

juin 1832 jusqu'au 8 novembre 1833 ; enfin, de nouveau le Père Odorico, depuis le mois de juin ou le mois de juillet 1833 jusqu'au 8 novembre de la même année.

Sous le règne de **Tự-Đức**, le Cung-Quán reçut une nouvelle affectation. Peut-être l'avait-il déjà reçue à d'autres époques dans des circonstances identiques, mais nous n'avons aucune donnée pour l'affirmer. Du temps de **Tự-Đức** donc (nous tenons le fait d'un témoin oculaire) le Cung-Quán devint une succursale de la Prison du **Phủ Thừa-Thiên**. Celle-ci, on s'en souvient, n'était pas très grande puisque elle comprenait seulement la moitié d'un des quatre bâtiments affectés aux soldats du Phu. Or, sous **Tự-Đức**, du fait de la persécution religieuse, le nombre des prisonniers s'accrut d'une façon démesurée. Ne sachant où les loger tous, on songea à utiliser à cet effet le Cung-Quán, situé à proximité et alors vide d'étrangers. Nombreux furent les chrétiens qui y furent emprisonnés, et sans doute aussi les détenus de droit commun, car on ne faisait aucune distinction entre les uns et les autres.

L'Hôtel des Ambassadeurs disparut l'année 1875. Le traité signé l'année précédente entre la France et l'Annam avait modifié profondément la Constitution annamite : pour ne parler que de ce qui se rapporte à la capitale du royaume, le Protectorat avait été établi, un chargé d'affaires français avait été nommé à Hué, des relations suivies existaient entre la Cour d'Annam et la nation protectrice. **Tự-Đức** n'accepta que bien malgré lui ce nouvel état de choses : aussi le voyons-nous interdire l'entrée de la Citadelle aux Européens, et établir en dehors des murs le palais où seraient reçus les étrangers qui auraient quelque affaire à traiter avec le gouvernement annamite, y compris le représentant de la France à Hué. C'est là que le Ministre des Relations extérieures leur donnerait audience. Le nouveau palais ne fut autre que l'ancien Hôtel des Ambassadeurs, désormais inutile là où il était : transporté hors de la Citadelle, il fut établi sur les glacis, à l'angle du chemin qui suit la rive gauche du fleuve et du chemin qui vient de la porte Đông-Nam ou **Thượng-Tứ** (Mirador VIII), à une cinquantaine de mètres en aval de ce dernier chemin. Ayant ainsi changé d'emplacement et de destination, le vieux Cung-Quán prit le nom de **Thương-Bạc** ou Ministère des Relations extérieures.

Après les événements de juillet 1885, le Régent **Từ-Đinh** résida quelque temps au **Thương-Bạc** ; quand il l'eut quitté, le 6 septembre, le Général commandant la place de Hué en fit son quartier général ; il devint ensuite la résidence d'un prince royal ; enfin de nos jours, nous y voyons établie l'école supérieure des **Hầu-Bổ**. Singulière destinée que celle de cette maison : tour à tour, palais, lieu de détention honorable, prison vulgaire, ministère, quartier général, résidence princière, école !

Quant au lieu où s'élevait autrefois le Cung-Quán près de la porte Kê-Trài, on n'y voit absolument plus rien ; les maisons secondaires, le mur d'enceinte, tout a disparu.

Vieux témoins d'un passé qui ne fut pas sans grandeur ni sans gloire, le Cung-Quán et le Phù Thừ-Thiên ne peuvent plus être reconstitués que par l'imagination de l'ami du passé parcourant les lieux où ils s'élevaient jadis, le souvenir seul peut les faire revivre. Pour eux il faut répéter douloureusement les mots célèbres du poète latin : *Etiam periere ruinæ* (1), tout jusqu'aux débris a été dispersé, « les ruines mêmes ont péri ».



(1) Lucain : *Pharsale*, IX, V. 969.

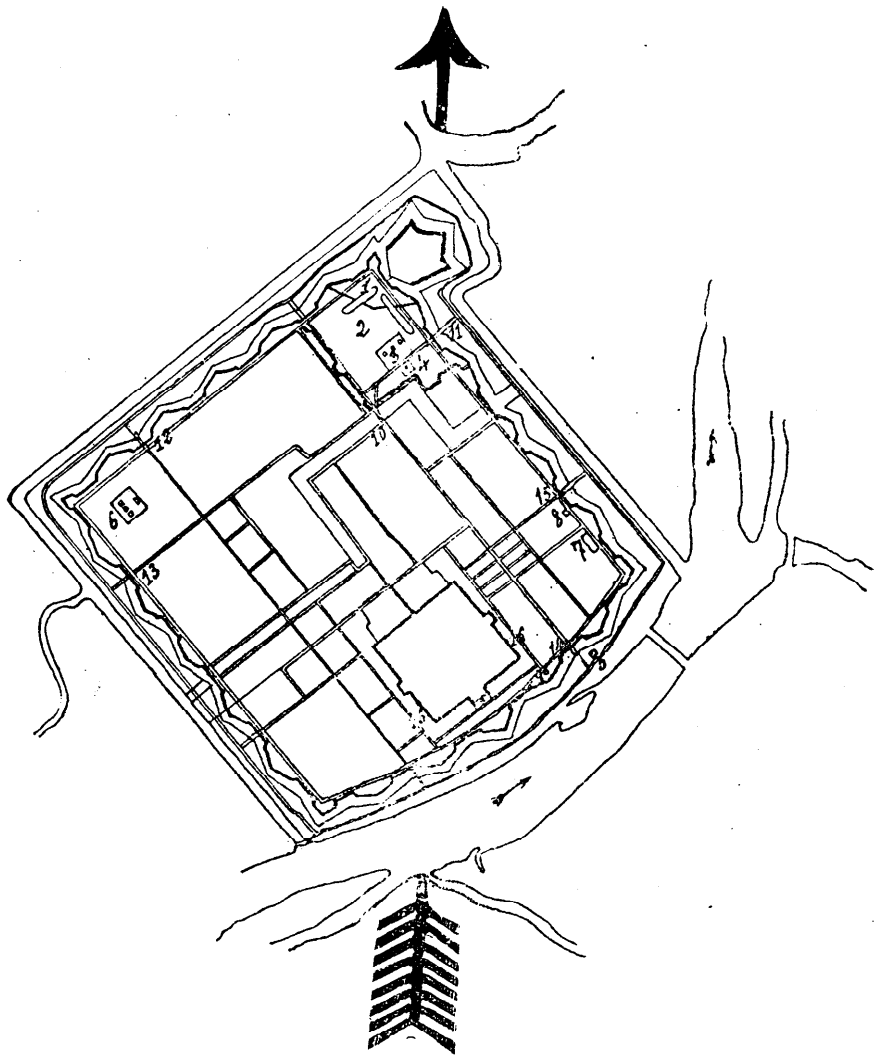


Fig. 21. — Plan de la Citadelle de Hué donnant l'emplacement de quelques anciens édifices du Vieux Hué.

(Plan au 1/25.000 tiré de la Carte des Deltas de l'Annam dressée par le Service Géographique, Mai 1909).

LÉGENDE : 1. Concession française de 1883 à 1885. — 2. Concession française actuelle. — 3. Le Vieux **Phủ-Thừa-Thiên**. — 4. Le **Cung-Quán** (Hôtel des Ambassadeurs). — 5. Le **Thượng-Bạc**. — 6. La Prison **Khám-Đường**. — 7. L'ancienne prison **Trần-Phủ** (détruite vers 1889). — 8. La nouvelle prison **Trần-Phủ** (aujourd'hui détruite). — 9. Le tribunal **Tam-Pháp**. — 10. Pont de **Cầu-Kho** (Pont Sud). — 11. Porte **Đông-Bắc** ou **Kẻ-Trài** (Mirador X). — 12. Porte **Tây-Bắc** ou **d'An-Hòa** (Mirador II). — 13. Porte **Chánh-Tây** (Mirador III). — 14. Porte **Đông-Nam** ou **Thượng-Tứ** (Mirador VIII). — 15. Porte **Chánh-Đông** ou **Đông-Ba** (Mirador IX). — 16-16. Casernes de **Vũ-Lâm**.

HISTORIQUE DE L'ECOLE DES HAU-BO DE HUÉ

Par NGUYỄN-DÌNH-HOÈ (1),
Sous Directeur à l'Ecole des Hậu-Bồ.

L'Ecole des Hậu-Bồ 侯補場, (Aspirants-mandarins), de Hué a été créée par Ordonnance royale du 7^e jour du 4^e mois de la 5^e année de Duy-Tân (le 5 mai 1911).

Cette institution a pour but de donner un supplément d'instruction moderne nécessaire aux Tiền-sĩ et Phó-bằng, aux Cử-nhơn et Tú-tài membres de la Famille royale ou de la classe mandarinale, élite du peuple annamite, appelés à servir le Gouvernement royal tant dans l'administration que dans l'enseignement. Ces lettrés annamites font ainsi un stage de 3 ans avant d'être nommés dans les fonctions publiques.

La création de cette école spéciale a été étudiée par M. Logiou, alors Directeur du Quốc-học et préparée par M. Labbez, Administrateur de 1^{re} classe des Services civils, sous les auspices de MM. les Résidents Supérieurs Groleau et Sestier. Elle fut inaugurée par S. M. Duy-Tân et le Résident Supérieur Sestier le 28 juillet 1911.

L'école est installée dans l'ancien local appelé Thương-Bạc 商舶, (Service des commerçants venus par mer), situé sur la rive gauche de la Rivière parfumée, Hương-Giang 香江, à la sortie de la porte Sud-Est, militairement appelée Mirador VIII.

Ce local, antérieurement dénommé Công-quán 公館, (Hôtel des passagers officiels), installé dans la citadelle, en face des bâtiments du Phủ de Thừa-Thiên 承天府, ou préfecture de Hué, avant 1885, à l'emplacement actuel de la Sous-Intendance militaire dans la Concession, sur les abords de l'avenue qui va des casernes de l'infanterie coloniale au Mirador X, fut transféré à l'endroit actuel par ordre de S. M. Tự-Đức en 1875 et appelé désormais Thương-Bạc.

(1) Communication lue à la réunion du 28 octobre 1914.

Le **Thương-Bạc** était composé de cinq bâtiments dont le principal destiné à la réception des Ambassadeurs existe et sert actuellement de salles de classe aux **Hàn-Bò**. Le **Văn-Minh Hoàng-Cao-Khải** l'a surélevé lorsqu'il y habitait pendant son séjour à Hué et l'a garni d'un plafond, de portes, de fenêtres et d'un parquet en bois.

Dans l'aile gauche de ce bâtiment était installé le **Thương-Bạc-Ty** ou Bureau des Affaires étrangères, sous les ordres d'un **Viên-Ngoại** (Chef de division) détaché du Ministère des Rites. A l'aile droite se trouvait le **Hành-Nhơn-Ty** (Bureau des voyageurs), sous la direction du Père **Hoàng 靈牧弘**, un prêtre indigène qui fut agréé, par S. M. **Tự-Dức**, comme Interprète du Gouvernement, avec le titre de **Tham-Biện** au **Thương-Bạc**.

Les quatre autres annexes étaient occupées par le personnel des deux Bureaux et le Père **Hoàng** qui enseignait le français, l'anglais, le siamois et le laotien à une trentaine d'élèves.

Dans ce local du **Thương-Bạc** fut reçue, en fin 1879, la dernière ambassade d'Espagne dont les membres furent logés au **Sứ-Quán 使館**, (Hôtel des Ambassadeurs), sur la rive droite, où étaient logés les premiers chargés d'affaires de France avant la construction de l'Hôtel de la Résidence Supérieure. Ce **Sứ-Quán** était à l'emplacement actuel du pavillon des officiers se trouvant derrière la Résidence Supérieure et de la Caserne de la 10^e coloniale.

Après l'affaire de 1885, le **Thương-Bạc** devint la Résidence du Ministre-Régent **Nguyễn-Văn-Tường 阮文祥**, chargé du Gouvernement provisoire pendant la fuite de **Hàm-Nghi**. Il devint après le quartier-général du corps d'occupation de l'Annam. Après le départ du Général Munier, il resta inoccupé pendant de longues années jusqu'au moment où S. E. **Hoàng-Cao-Khải 黃高啓** vint y loger en 1897. Celui-ci lui apporta plusieurs modifications et lui donna la physionomie qu'il a jusqu'à présent.

Le local était devenu, après le départ de S. E. **Hoàng-Cao-Khải**, logement particulier du Prince **Bửu-Liêm**, par ordre de S. M. **Thành-Thái**. Le Gouvernement annamite l'a racheté en 1908 pour y installer la première école de filles indigènes. Enfin en dernier lieu il servit de logement au Précepteur de S. M. **Duy-Tân**.

QUELQUES MOTS SUR LE PRÉHISTORIQUE INDOCHINOIS, A PROPOS DES OBJETS RECUEILLIS PAR M. DE PIREY (1)

Par T. V. HOLBÉ,

Correspondant de l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

Lors de mon dernier voyage à Hué, en février dernier, j'ai eu l'occasion de voir chez M. L. Cadière, encadrés en deux tableaux, 26 échantillons de l'industrie préhistorique indochinoise, rapportés par M. H. de Pirey du Kontum et du Quàng-Trj.

Sur ces 26 objets, il y a 24 haches, 1 gouge et 1 battoir. Les haches sont toutes, à une seule exception près - II. Cam-lô, du tableau B du type dit à soie ou à talon, type particulier à l'Asie Sud-orientale et non pas seulement à l'Indochine comme on l'a cru pendant un certain temps. Toutes sont de petites dimensions : 4 à 7 cm de longueur environ.

Quelquefois le talon est à peine distinct du corps de la hache ; dans le n° 1, tableau B, un petit renflement brusque, d'un seul côté de l'outil et vers le milieu de sa longueur, indique seulement le passage du talon au corps de l'outil ; du reste cet échantillon, très imparfaitement poli, peut n'être qu'une ébauche.

Les angles que forme, à sa base, le talon sur la hache sont ordinairement obtus — 3, 8 du tabl. A ; IV, VI du tabl. B — quelquefois très obtus — VIII, X, XI tabl. B — Sur quelques échantillons ils sont droits ou à peu près droits — 4, 6 tabl. A. Le n° 11 tabl. A. présente un exemple d'angles très aigus.

Certains angles sont à sommet arrondi — IV tabl. B — au point, parfois, que les deux lignes de l'angle se confondent en une simple courbe — 12 tabl. A ; VI tabl. B.

Chez certains exemplaires le polissage du talon est incomplet — n° 12 tabl. A ; n° III, XII tabl. B ; le n° X du tabl. B est évidemment un outil inachevé.

(1) Communication lue à la réunion du 26 août 1914.

La soie est toujours quadrangulaire dans les haches en bon état ; elle est tantôt longue — 2, 4, 5 tabl. A ; IV.IX tabl. B — tantôt courte — 7, 11 tabl. A ; V tabl. B — quelquefois elle va en s'atténuant un peu vers le sommet — 8, 12 tabl. A ; XI tabl. B ; elle est, le plus souvent un peu plus large qu'épaisse, parfois beaucoup plus large — 1 tabl. A.

La base de tous ces outils, c'est-à-dire le tranchant, est toujours plus ou moins convexe et il est visible que tous ces tranchants ont été souvent aiguisés car le corps des haches est réduit, parfois au minimum — 4 tabl. A.

Le tranchant a été obtenu, la plupart du temps, en usant symétriquement les deux faces de l'outil, d'autres fois, le tranchant est en biseau — 5, 11, tabl. A.

La hache n° VI, tabl. B a été usée artificiellement au sommet, à la base et quelque peu aussi sur les côtés. Cette usure est certainement due aux frottements nombreux sur le fond de marmites en terre neuves, qu'on a fait subir à cette *Pierre de foudre*, dans le but de guérir les enfants frappés de convulsions ou les malades atteints de fièvres éruptives. On fait bouillir de l'eau, sur cette raclure de caillou, dans la marmite, et on obtient ainsi une décoction souveraine contre ces maladies.

La hache n° XII tabl. B, simplement évasée vers son tranchant, rappelle assez, par sa forme, certaines haches préhistoriques en bronze du Sud indochinois.

Le n° II tabl. B, que j'ai signalé plus haut comme n'ayant aucun talon, ressemble beaucoup à certaines petites herminettes anciennement usitées dans quelques archipels de la Polynésie orientale et dont le manche en bois, très court, se manœuvrait avec une seule main.

La gouge n° 13 tabl. A à environ 12 centim. de longueur ; le sommet et la base ont sensiblement la même largeur, l'instrument va en s'élargissant vers le centre, le tranchant est en arc de cercle.

Le battoir n° XIII tabl. B vient du Kontum ; c'est la pièce la plus importante et la plus curieuse de la collection. Il a une longueur totale de 26 cm. dont 14,5 environ pour la partie constituant le manche, lequel va en s'atténuant sensiblement de la base au sommet, et 11,5 pour le battoir proprement dit dont la largeur est égale à la base et au sommet ; des rainures parallèles gravées dans la pierre couvrent cette deuxième partie de la pièce. En somme, cet instrument ressemble fort aux anciens battoirs en bois dur, jadis en usage aux Tonga, à Tahiti, etc., pour la préparation du *tapa* ou étoffe en écorce de mûrier ; du reste, M. H. de Pirey m'a dit en avoir vu de semblables à notre modèle, mais en bois également, usités par les Moï du Quàng-Trị et j'ai eu la bonne fortune de me procurer moi-même, chez les Pa-Hi, une sorte de

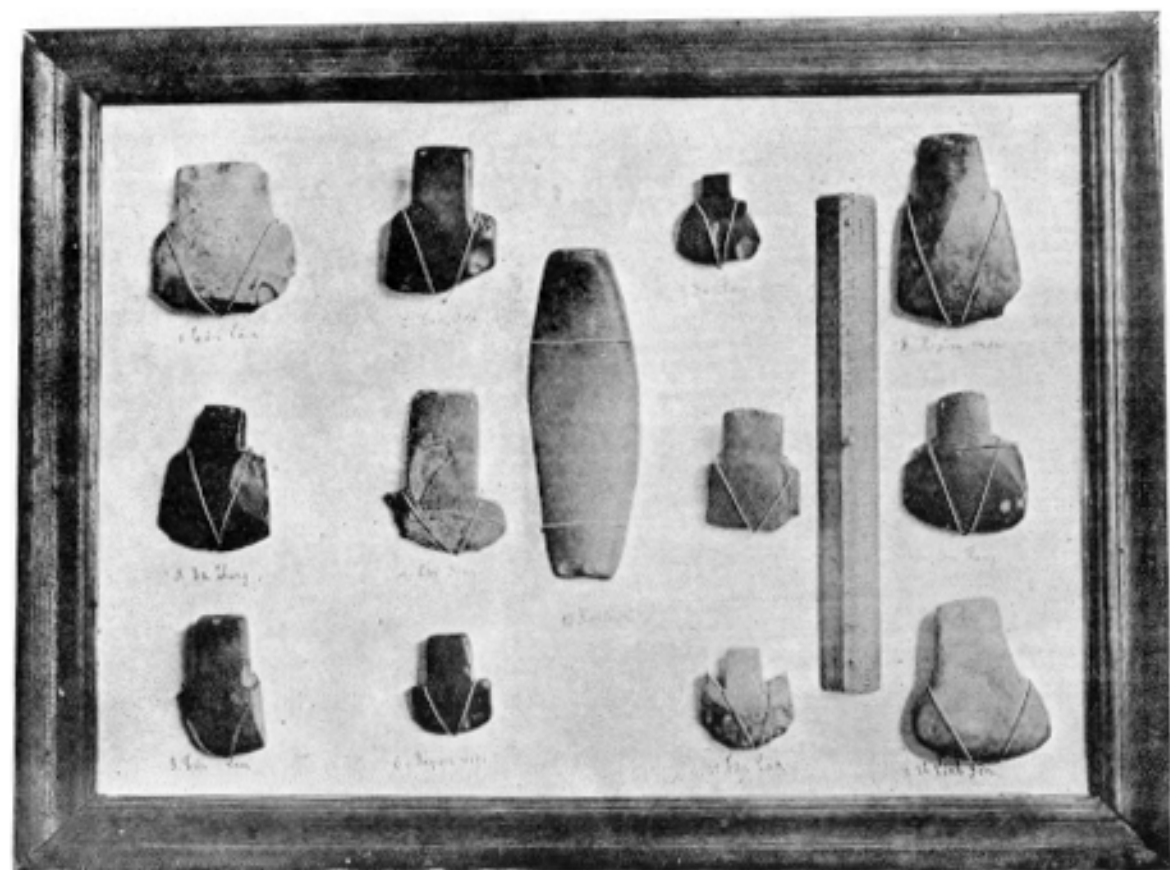


Planche V. — Collection d'objets préhistoriques de H. de Pirey. Tableau A.
(Cliché H. de Pirey).



Planche VI. — Collection d'objets préhistoriques de H. de Pirey. Tableau A.
(Cliché H. de Pirey).

grand gilet fait d'écorce d'arbre et préparé sans doute au moyen de ces instruments.

Je n'ai pas pu déterminer la nature des roches ayant servi à façonner les outils de la collection de Pirey ; la plupart m'ont paru être des pétrosilex de teinte assez foncée ; les surfaces sont toujours nettes et non décomposées ; le battoir serait en un grès semblable à ceux qui servirent à la fabrication de tant d'objets préhistoriques de la Basse Cochinchine.

La station préhistorique de Somrong-Sen, de beaucoup la plus importante de celles qui ont été trouvées jusqu'à ce jour en Indochine, fut découverte en 1875 par M. F. Roque alors directeur de la Compagnie des Messageries Fluviales de Cochinchine. Un an plus tard, M. J. Mourra, représentant du Protectorat français au Cambodge, donna au Musée de Toulouse quelques échantillons de l'antique industrie de Somrong-Sen ; il completa son don, en 1877, par l'envoi d'un stock beaucoup plus important que le premier et M. J. B. Noulet publia dans les Archives du Musée d'histoire naturelle de Toulouse dont il était directeur, une étude détaillée de ces premiers spécimens du préhistorique indochinois (1). La station de Somrong-Sen fut visitée peu de temps après, d'une part par M. Fuchs, ingénieur des mines, d'autre part par M. A. Corre, médecin de la marine, et ces Messieurs montraient, dans leurs notices, l'intérêt que pourraient présenter des fouilles prolongées et faites, d'une façon méthodique. La méthode ne fut guère mise en pratique par M. L. Jammes qui néanmoins rapporta de Somrong-Sen et de Luang-Prao, autre station préhistorique à 50 km. environ de la première, au commencement de l'année 1889, un stock considérable de fragments d'os, d'ornements, de poteries et d'outils en pierre polie et en bronze. La plupart de ces objets furent présentés au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique qui se réunit à Paris cette même année ; ils y furent très remarqués.

Déjà, dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, E. Cartailhac avait publié en 1877, 1879 et 1883 différentes notes touchant le préhistorique indochinois et en 1890 ce même savant produisit un mémoire sur les *bronzes préhistoriques du Cambodge* (2), mémoire où il étudiait avec sa maîtresse compétence, les spécimens rapportés par M. L. Jammes de Somrong-Sen et de Luang-Prao. Enfin, ces deux stations cambodgiennes furent visitées

(1) *L'âge de la pierre polie et du bronze au Cambodge*, par le Docteur J.) B. Noulet, 1879.

(2) V. « L'anthropologie », n° 6, année 1980.

et scientifiquement étudiées en 1902 par M. H. Mansuy ingénieur des mines.

Lors de la fondation du Jardin botanique de Saïgon, l'éminent botaniste qui fut son premier directeur, Pierre, trouva en faisant pratiquer les trous pour ses plantations, quelques instruments en pierre polie. Il en fut de même pour le R. P. Caspar, dans le jardin de l'imprimerie de la Mission. D'autre part, M. Jugant, photographe de l'Arсенal, avait pu réunir plusieurs haches, dont une en bronze, trouvées dans diverses localités nus environs de la ville. Tous ces objets furent sommairement décrits par M. A. Corre en 1879. Le Docteur Corre rapporta lui-même sept spécimens de l'industrie préhistorique de la montagne de Ba-Te dans la province de Long-Xuyên et il les fit connaître également (1).

En 1886, M. L. Josselme planteur à Vĩnh-An-Tây près de Trang-Bang, à 50^{km}. environ dans le N-E de Saïgon, me fit don de 2 haches en pierre polie qu'on avait trouvées dans une tourbière de sa plantation. C'était là les premiers objets préhistoriques trouvés en Basse-Cochinchine que je voyais. Ces 2 haches n'étaient pas du type à soie ou à talon ; elles rappelaient plutôt nos *cells*, mais la forme en était plus allongée et les bords en étaient aigus et non arrondis. La roche dont ces outils étaient faits avait subi une décomposition profonde à sa surface, on pouvait la rayer avec l'ongle et cette décomposition atteignait par endroits plusieurs millimètres d'épaisseur ; l'argile ainsi formée était d'un gris-bleu sur un échantillon et roussâtre sur l'autre. J'ai retrouvé, par la suite, cette même altération en surface, sur les trois-quarts, au moins, des objets que j'ai recueillis moi-même sur place et surtout fait recueillir pour moi dans nos basses provinces, ce qui prouve que nos primitifs fabricants d'outils donnaient la préférence à ce feldspath schisteux qui constitue les barrages des chutes de Tri-An.

Le boy que j'avais à cette époque était de la région forestière de Biên-Hoà ; son père et sa mère habitaient Bèn-Gỗ, sa femme et ses beaux-parents Long-Chanh. Au début de chaque mois il allait passer deux ou trois jours chez lui et chaque fois il me rapportait un certain nombre d'objets d'histoire naturelle et d'ethnographie ; voyant l'importance que j'attachais aux 2 *pierres de foudre* qui m'avaient été données par M. Josselme, il ne manqua pas, par la suite, d'en ajouter 2, 3 ou 4 spécimens aux autres objets qu'il avait recueillis pour moi. Dans les premiers jour de novembre 1888 je me rendis avec lui à Mỹ-Lộc où dans un champ de cannes à sucre, en une heure et demie

(1) V. « Excursions et Reconnaissances » T. 1^{er} p. 84. 115 et 59.

de temps, je recueillis moi-même ou vis ramasser sous mes yeux plus de 60 haches et outils de forme et de grandeur variées. Je signalai mes trouvailles au regretté professeur G. de Mortillet. (1)

Un mois plus tard, sur les indications de M. Josselme, je m'en fus à Phu-Lam à 7^{km} environ de Saïgon, sur la route que suit la voie ferrée de Saïgon-Mytho : dans une tranchée dont les parois n'excédaient pas un mètre de hauteur et qui avait été creusée pour l'établissement de la voie, je fus assez heureux de recueillir moi-même une hache à talon ; deux autres me furent cédées par des Annamites de la localité.

C'est vers la même époque que M. Mougeot reçut de M. Michelet planteur à Lạc-An (province de Biên-Hoà) son associé, quelques échantillons de l'industrie préhistorique de Cochinchine, trouvés par M. Michelet au cours de ses défrichements ou par des Annamites des environs. Ce sont ces échantillons, ainsi que quelques spécimens que que je lui avais donnés moi-même qui furent envoyés par M. Mougeot au professeur Hamy au Museum. Ces objets figurèrent, ainsi que d'autres plus nombreux que j'avais offerts à l'Ecole d'Anthropologie, à l'Exposition universelle de 1889 dans la galerie de *l'Histoire du travail*.

En décembre 1889, je rapportai de Phan-Thiêt en Annam, une hache plate, sorte d'herminette, sans soie, qui m'avait été donnée dans une pagode des environs de la ville ; de Cu-Mỹ, village annamite qui touche presque la frontière cochinchinoise, une hache en bronze et de Phuróc-Hai sur la côte de Bâria une autre hache en pierre à peu près semblable à celle de Phan-Thiêt ; ces deux outils sont en une roche serpentineuse comme verdegriée. J'ai vu au Musée des Indes à Weltevreden-Batavia, 2 haches ressemblant fort à celles que j' avais rapportées de Baria et de Phan-Thiêt, provenant de l'O. Bornéo.

En 1890, en creusant pour établir les fondations d'un mur, à la prison centrale de Saigon, on trouva, à 60^{cm} environ de profondeur, 2 belles haches à talon qui furent offertes à M. G. Lamouroux, alors 1^{er} adjoint au Maire de la ville. M. G. Lamouroux fut assez aimable de s'en désaisir pour moi. Une de ces haches, plutôt plate, a les épaulements en arc de cercle ; l'autre, à épaulements droits, est extrêmement épaisse ; voici ses dimensions : longueur 215^{mm}, largeur maxima 65^{mm}, épaisseur à la naissance du biseau 55^{mm}.

De l'année 1886 à l'année 1890, j'ai réuni environ *douze cents objets* préhistoriques : armes, outils, ustensiles en pierre polie, plus 10 haches

(1) Holbé : *Station préhistorique de Mỹ-lộc*, in « *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* » 1889.

en bronze, provenant des provinces de Tây-Ninh, Thudaumot, Cholon, Gia-Dinh (Saïgon), Baria et Biên-Hoà. Cette dernière province, à elle seule, m'a fourni environ onze cents objets trouvés dans plus de vingt localités différentes. La chasse aux *pierres de tonnerre* cessa pour moi à ce moment là, d'abord à cause de mes occupations professionnelles qui ne me laissaient guère de loisirs et enfin par suite de la mort de mon habile chasseur Chanh, le boy dont j'ai parlé plus haut.

Quelques années plus tard des échantillons du préhistorique cochinchinois furent successivement recueillis à Biên-Hoà par certains administrateurs de cette province : MM. Chenieux, Maspero entr'autres. De 1905 à 1910, M. Loesch carrier, dans ses exploitations de l'île de Cù-Lao-Rùa sur le Đông-Nai, récolta un assez grand nombre d'objets préhistoriques qui se trouvent aujourd'hui pour la plupart au Musée de la Société des Etudes indochinoises de Saïgon ; d'autres furent donnés à M. F. Barthère officier d'administration lequel les décrivit dans un intéressant mémoire qu'il publia en commun avec M. J. Repelin en 1911. (1)

En 1896, M. Counillon qui avait été le compagnon de l'infortuné Massie (mission Pavie) m'offrit aimablement 5 échantillons du préhistorique indochinois trouvés par lui près du Luang-Prabang au Laos. Ce sont 5 haches dont une simplement taillée est évidemment une ébauche ; les quatre autres, dont une à talon, n'offrent aucun caractère particulier ; c'est l'industrie de Somrong-Sen au Cambodge, de Mỹ-Lộc, de Cù-Lao Rùa en Cochinchine, de Quảng-Trị en Annam et de Phó-Bình-Gia au Tonkin. Cette dernière localité, située dans la province de Lạng-Sơn, non loin de la frontière du Quang-Si, fut explorée en 1908 par M. H. Mansuy, lequel, par des recherches méthodiquement conduites, dans une grotte, mit au jour plusieurs objets préhistoriques et ce qui est beaucoup plus important, des fragments de 3 crânes qui purent être reconstitués d'une façon suffisante, pour être étudiés par M. le professeur Verneau du Museum. (2)

Je me garderai bien de donner ici une description, même sommaire, de tous les objets préhistoriques réunis dans ma collection, ce serait un travail beaucoup trop long et sans grand intérêt pour les *Amis du Vieux Hué*. Je dirai seulement que parmi ceux que l'on comprend sous le nom générique de haches, celles dites à soie, à talon où à tenon sont

(1) *Notes pour servir à l'étude du préhistorique indochinois*, par F. Barthère et J. Repelin. in « Mémoires de la Société Archéologique de Provence »

(2) H. Mansuy : *Gisement préhistorique de la caverne de Phó-Bình-Gia* ; R. Verneau : *Les crânes humains de la caverne préhistorique de Phó-Bình-Gia*. ni « L'Anthropologie » 1909.

les plus nombreuses (3/ 5 environ) ; la plus petite a à peine 34^{mm} de longueur sur 14^{mm} de largeur maxima ; parmi les plus grandes, je relève les quelques chiffres suivants : 279^{mm} sur 71^{mm} — 258 sur 165 — 295 sur 128. La plus petite hache sans talon offre 44^{mm} sur 18, la plus grande 190 sur 75 ; une sorte de ciseau, une belle lame intacte, mesure 65^{mm} à son sommet, 80 à sa base, sur 202 de longueur.

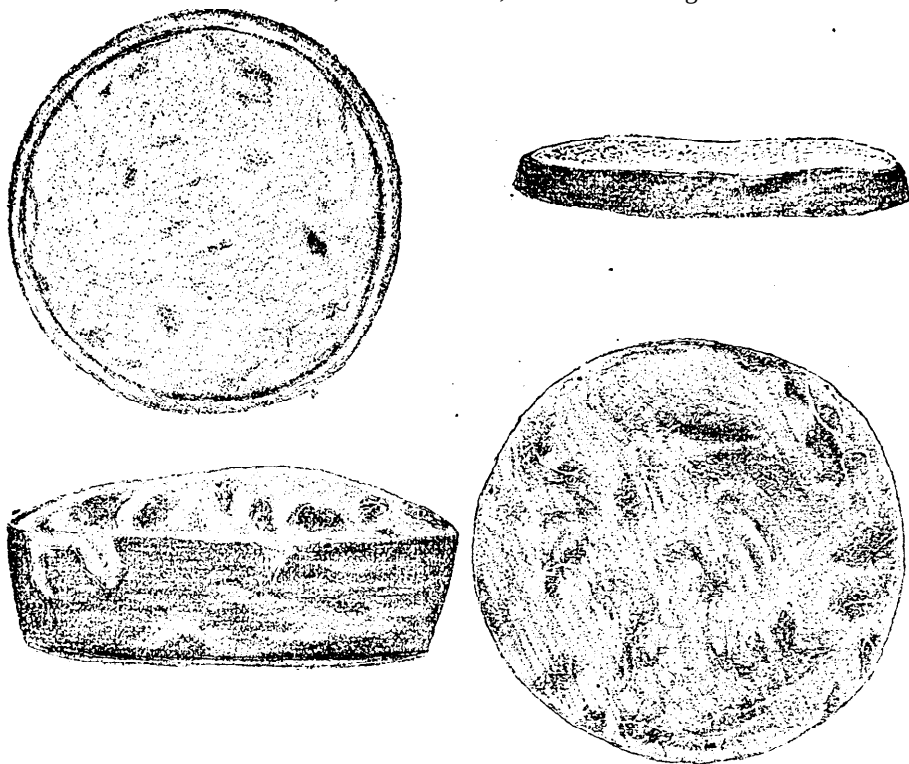


Fig. 22. — Rondelles en pierre. (Collection HOLBÉ).

Parmi les objets encore inédits, je citerai plusieurs rondelles de pierre (Fig. 22) (1). M. Mansuy (*loc. cit.*) a produit deux objets à peu près semblables qu'il appelle *molette* et *galet à broyer*. Je ne crois pas que telle ait été la destination des objets dont je donne le dessin, à cause de l'irrégularité des surfaces. La Figure 23 reproduit un objet en terre cuite qui a tout l'apparence d'un phallus.



Fig. 23. — Objet en pierre présentant l'apparence d'un phallus. (Collection HOLBÉ).

(1) Nous ne pouvons malheureusement que donner des reproductions en noir des six magnifiques planches en couleur qui accompagnaient cette étude.

La Figure 24 représente un mortier, de grandeur naturelle. J'en possède 2 semblables, ils sont en une pierre blanche (sans la patine) à texture saccharine, qui ne fait pas effervescence aux acides. Ces 2 mortiers furent trouvés à Bèn-Gô en même temps que le phallus et plusieurs autres objets dont 2 coquilles d'halisotis.

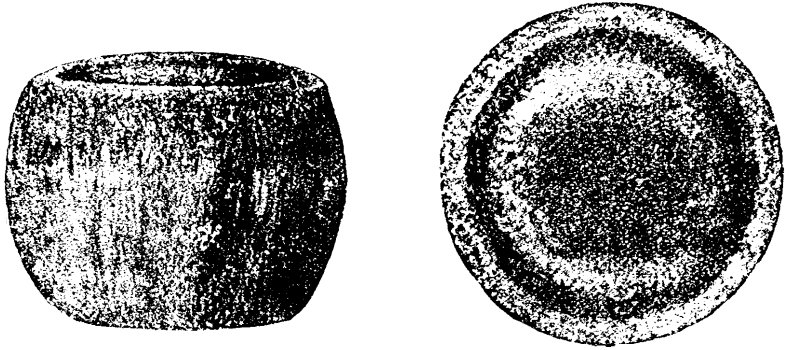


Fig. 24. — Mortier. (Collection HOLBÉ).

La Figure 25 donne la reproduction d'une lame presque entière de poignard ou de lance, de forme courbe et celle d'un fragment d'objet du même genre. Je possède une autre lame de plus grande dimensions.

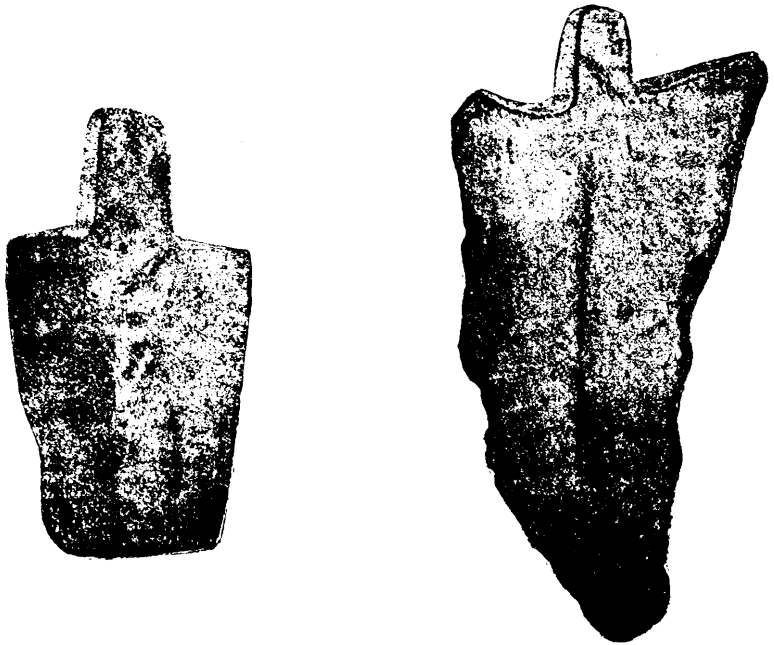


Fig. 25. — lame de poignard ou de lance (Collection HOLBÉ).

Enfin à la Figure 26 est figuré de face et de côté, un instrument qui me paraît être une molette de forme spéciale et dont on se serait servi en lui imprimant un mouvement de va-et-vient. J'ai vu un objet semblable comme forme et comme dimensions, à Batavia, dans cet admirable Musée des Indes, dont le savant directeur, le professeur Pleyte, avait si aimablement mis à ma disposition les clefs des armoires et des tiroirs contenant la collection du préhistorique insulindien. La presque totalité des objets de cette collection provient de l'île de Java. J'ai retrouvé là toutes les dimensions et toutes les formes de nos outils indochinois, *sauf les haches à talon*. La nature des roches ayant servi à la fabrication de ces outils est également différente ; telles haches, tels burins de Java, en calcédoine ou en agathe sont de véritables bijoux.



Fig. 26. — Molette (Collection HOLBÉ).

Jusqu'ici les haches à talon n'ont été trouvées que sur le continent. En dehors de notre Indochine, on en a rapporté de la presqu'île malaise où elles paraissent beaucoup moins communes que les haches ordinaires, de la Birmanie, du Siam, des provinces méridionales de la Chine : Yunnan, Quang-Si, Quang-Tong ; on en aurait même trouvé dans le Nord de l'Hindoustan.

Les haches rapportées en 1884 de la presqu'île malaise par M. J. de Morgan, sont des haches sans talon et au dire de ce savant voyageur, il existerait encore, dans les endroits les plus inaccessibles du massif montagneux de la presqu'île, des tribus sauvages se servant de ces outils (1).

(1) M. J. Morgan : *L'âge de la pierre polie dans la presqu'île malaise*, in « L'Homme » 1885.

De tout ce que j'ai lu jusqu'ici concernant le préhistorique Sud Extrême-Oriental et, de mes observations personnelles, tant ici qu'au Musée des Indes, il me semble résulter que les haches à talon furent un véritable progrès industriel ; peut-être furent-elles importées par des peuples envahisseurs, venant du Nord, lesquels n'auraient pas franchi la mer.

L'apparition de l'industrie du bronze aurait suivi de très près en Indochine celle des haches à talon, si toutefois ces deux industries ne sont pas contemporaines. — Je donne dans les Figures 27 et 28 la représentation de deux types de haches en bronze de ma collection.

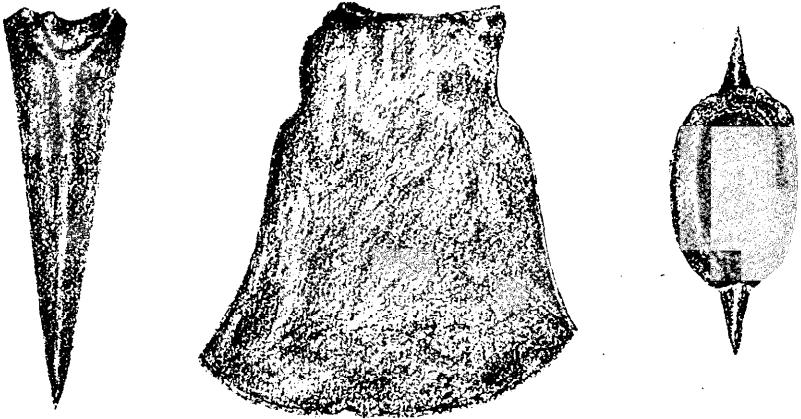


Fig. 27. — Hache en bronze (Collection HOLBÉ).

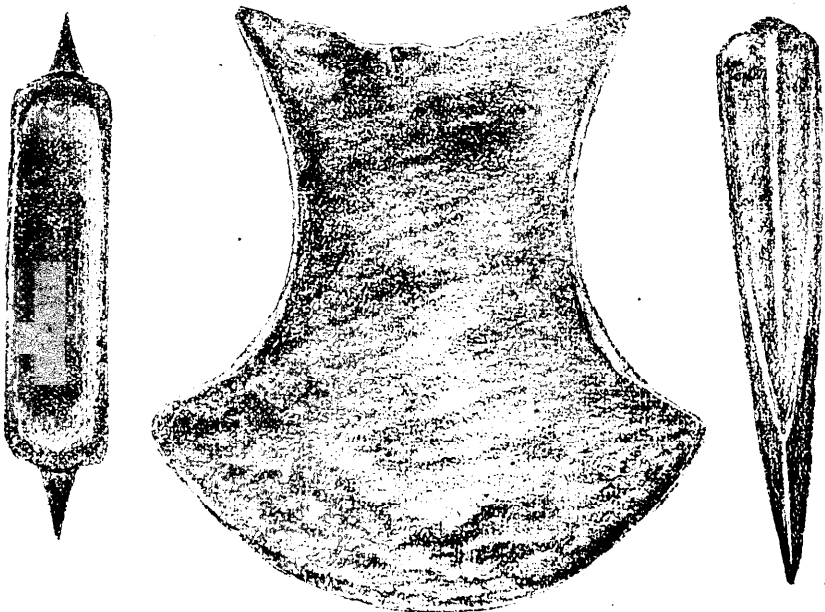


Fig. 28. — Hache en bronze (Collection HOLBÉ).

Et maintenant, quels seraient les auteurs de l'industrie plus ancienne des haches simples ? Seraient-ce les populations de races noires qui occupaient primitivement non seulement toute la Malaisie mais aussi tout l'Hindoustan, toute l'Indochine et même les pays au delà ? C'est très possible ; dans tous les cas on peut dire que les premières vagues de peuples envahisseurs, à peau relativement claire, à crâne allongé, etc. venant du Nord et qui arrivèrent jusqu'en Malaisie, ne connaissaient pas les haches à talon, sans quoi ils les eussent importées en Insulinde (1).



(1) Ajouter à la bibliographie : Commandant Grossin : *Note sur une fouille faite dans l'île Culao-Rua, près de Biên-Hòa* ; et L. Cadière : *Les pierres de foudre*, dans B. E. P. E-O. 11. 1902, pp. 282-283.

ÉPHÉMÉRIDES ANNAMITES (1)

Par R. ORBAND,

Administrateur des Services civils.

4 janvier 1915. 19^e jour, 11^e mois, 8^e année de Duy-Tân. Sa Majesté l'Empereur d'Annam décerne à M. le Généralissime Joffre, Commandant en Chef des armées françaises en campagne, la décoration du Kim-Khánh hors classe, avec insigne et sautoir en or, brevet en caractères chinois brodés sur soie.

TEXTE DU BREVET.

古來名將不遇大敵無以見應變之雄才普人
陰蓄禍機耽耽然有虎視全歐之氣已多年矣
日者甘心決裂背違公法始則開釁比國繼而
侵犯大邦當此艱劇之場承 貴朝廷特簡貴
大臣充大統帥上將軍統諸大隊合與同盟勦
此勁敵其用兵之妙陣勢之雄達得優勝極點
使普人諸隊軍戰線不得連絡挫彼銳氣壯我
軍聲將來駸駸然有長驅之勢寡人每閱報章
殊深嘉獎且本國與貴國情誼日敦遙喜貴大
臣獨隆閫寄特顯將才戰勝攻取剪暴除凶雖
戰局未完而捷音屢至佇見歐西地輶共享和
平亞東人民亦陶樂利能不口碑大統帥大臣
之名譽似此壯猷所應紀念著準遞贈最大項
金鑒一面並繡綵軸特別垂纓懸佩用旌偉績

(1) Communication lue à la réunion du 27 janvier 1915.

TRADUCTION :

« De tout temps, il a fallu une grande guerre pour que se révèle un
« grand capitaine.

« Depuis de longues années, l'Allemagne s'était soigneusement et
« secrètement préparée à une guerre qu'elle voulait formidable, car
« elle devait, croyait-elle, lui assurer l'hégémonie de l'Europe entière.



Fig. 29. - Kim-Khánh hors classe décerné au Généralissime Joffre par S. M. l'Empereur d'Annam.

« Une fois prête,
« l'Allemagne, mé-
« connaissant et
« méprisant tous
« les droits et tou-
« tes les conven-
« tions internatio-
« nales, a ouvert
« les hostilités en
« violant la neu-
« tralité de la Bel-
« gique, pour en-
« vahir ensuite le
« grand Etat qui
« nous protège.

« En de si graves
« conjonctures, le
« noble Gouverne-
« ment de votre
« pays, Excellen-
« ce, vous a aus-
« sitôt appelé au
« poste de Génér-
« alissime des ar-
« mées de la Ré-
« publique qui

« doivent, avec le concours des armées alliées, faire face au redoutable
« ennemi qui les a attaquées.

« Votre habile tactique, votre savante stratégie se sont, bientôt
« révélées supérieures à celles des ennemis, et les succès que vous
« avez obtenus ont forcé l'admiration du monde entier quand,
« rompant les lignes d'invasion allemandes, jetant le désarroi et le
« découragement parmi les rangs ennemis, vos armées ont triomphé
« avec toute l'ardeur et l'entrain que leur donne la certitude de la
« victoire finale.

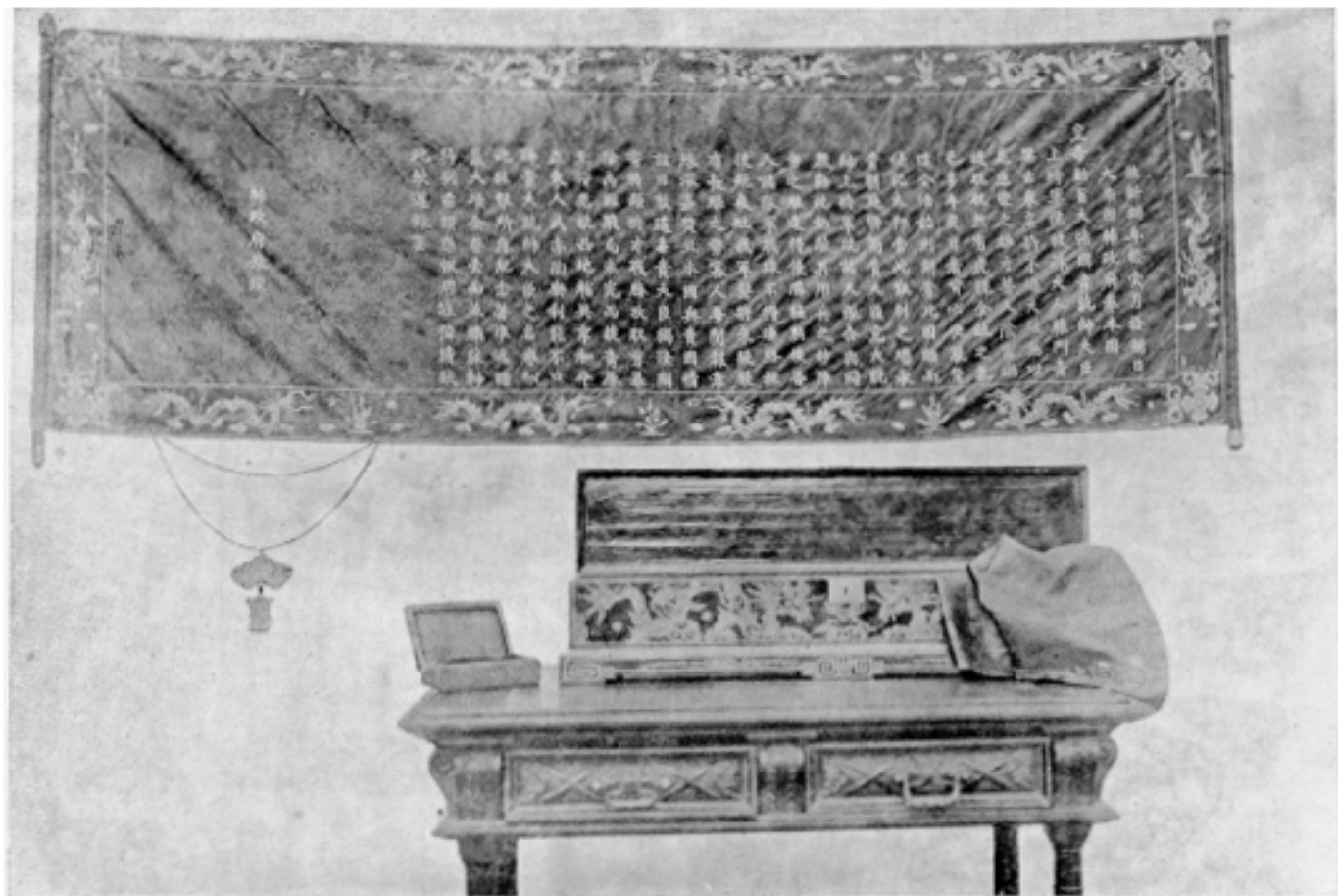


Planche VII. — Kim -Khánh hors classe décerné au Généralissime Joffre par S. M. l'Empereur d'Annam, avec brevet sur soie et boîtes laquées. (Cliché Bernard).

« La lecture de ces nouvelles n'a pas manqué de provoquer chez
« moi un sentiment de profonde admiration auquel se mêlait la grande
« joie de la victoire du Pays protecteur.

« Mon empire étant uni à la France par des liens d'amitié qui de
« jour en jour deviennent plus étroits, je me félicite de voir à la tête
« des armées de l'Etat protecteur un Chef tel que vous dont le génie
« militaire incontesté a permis d'obtenir les succès dont je me réjouis.

« Vous avez gagné des combats et des batailles, en chassant un
« ennemi puissant. La lutte n'est certes pas terminée, mais les heu-
« reuses nouvelles qui nous arrivent nous laissent prévoir la victoire
« finale qui fera recouvrer à l'Europe le calme et la tranquillité qui
« permettront à la France de continuer en Extrême-Orient l'œuvre
« d'éducation et de progrès qu'elle y a entreprise.

« La renommée de vos hauts faits transmise de bouche en bouche
« sera encore grandie de la gloire du succès final, mais j'ai cru, dès
« maintenant devoir reconnaître vos mérites en vous décernant,
« Excellence, un Kim-Khánh hors classe, avec brevet sur soie, témoi-
« gnage de ma profonde admiration pour vos hautes qualités militaires».

L'envoi se compose : (a) — d'une boîte laquée rouge et or contenant
un coffret qui lui-même renferme l'insigne avec sautoir et franges ;
(b) — du brevet maintenu par des bâtonnets aux extrémités d'ivoire ;
(c) — d'une traduction de ce brevet enregistrée à la Résidence
Supérieure en Annam ; enfin (d) — d'une petite pièce de soie jaune
destinée à recouvrir la boîte laquée.

15 janvier 1915. 1^{er} jour, 12^e mois, 8^e année de Duy-Tân. Céré-
monie de la distribution des calendriers. Les Princes et les mandarins
civils et militaires, revêtus de leur costume de cour, sont réunis au
Ngọ-Môn 午門. Un haut mandarin annonce que la distribution des
calendriers Bửu-Lịch 寶曆 et Khâm-Thiên-Giám-Lịch 欽天監曆 va
avoir lieu. Les Princes et les mandarins font au Trône les salutations
d'usage (lạy), puis la distribution s'effectue par les soins des fonction-
naires du Ministère des Finances. (Sa Majesté n'assistait pas cette année
à la cérémonie).

NOTICES NÉCROLOGIQUES :

LES MORTS DE 1914 (1)

Par R. ORBAND,

Administrateur des Services Civils.

25 janvier 1914. (30 jour, 12^e mois, 7^e année de Duy-Tân, décès à Thanh-Hóa de S. E. **TÔN-THẮT-NIỆM**, **Hiệp-Biện-Đại-Học-Sĩ**, faisant fonctions de **Tổng-Độc** à Thanh-Hóa.

Ce haut mandarin était né dans le Thanh-Hóa en l'année *bính-thìn* (1856). Reçu **Cử-Nhơn** en 1878 et **Phó-Bằng** au concours de 1879, il débute dans l'administration comme **Thừa-Biện** au **Nội-Các**, avec le grade de Tu-Soạn (6-2). Il est successivement nommé **Tri-Phủ** (5-2) de Khốai-Châu en 1881 ; Lang-Trung (4- 1) au Ministère de la Justice en 1883 ; **Biện-Lý** (3- 1) aux Ministères de l'Intérieur et des Finances (1885) ; **Tham-Biện** du **Cơ-Mật** (1887) : **Án-Sát** de Quảng-Ngãi avec le grade de **Hường-Lô-Tự-Thiều-Khanh** (1891). Désigné pour accompagner en mission en France S. E. le **Văn-Minh Nguyễn-Trọng-Hiệp** (1893). Est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1894. Occupe les fonctions de **Hữu-Tôn-Khanh** au **Tôn-Nhơn** (1895) ; de **Thị-Lang** (3-1) à l'intérieur (1899) ; de **Bô-Chánh** au **Nghệ-An** (1900), enfin de **Tổng-Độc** (2-1) au Thanh-Hóa (1906). Il reçoit en 1911 la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur et le grade élevé de **Hiệp-Biện-Đại-Học-Sĩ** (1-2.)

Son Excellence **Tôn-Thắt-Niệm** était un mandarin de haute envergure qui s'était fait aimer et estimer des Européens qui l'ont connu, par l'indépendance de son caractère, sa fermeté, sa droiture.



Fig. 30. — S.E. TÔN-THẮT-NIỆM

(1) Communication lue à la réunion du 28 octobre 1914.

En récompense des services qu'il rendit à l'Etat au cours de sa longue et belle carrière, Sa Majesté lui décerna le titre posthume de noblesse de **Mỹ-Thành Tử**, (Vicomte de Mỹ-Thành).

17 avril 1914. (22^e jour, 3^e mois, 8^e année de Duy-Tân), décès à Hué de S. E. **TRẦN-ĐÌNH-PHÁT**, **Hiệp-Biên-Đại-Học-Sĩ**, Ministre des Finances du Gouvernement Annamite.

Né en la 11^e année de Tự-Đức (1858) à Hà-Trung (Quảng-Trị), il était le fils de S. E. **Trần-Đình-Túc** qui fut **Tổng-Độc** de Hanoi, puis

Ministre des Rites (1883), et qui avait passé avec la France la convention commerciale de 1873.

S. E. **Trần-Đình-Phát** fut successivement **Biên-Tu** (7-1) au Ministère de l'Intérieur (1886) ; **Tri-Phủ** de Cam-Lộ (1888) ; **Án-Sát** de Quảng-Trị (1895) ; **Phủ-Thừa** de Thừa-Thiên (1897) ; **Bộ-Chánh** de Phú-Yên (1899) ; **Thị-Lang** au Bộ-Lại (1901) ; **Phủ-Đoãn** de Thừa-Thiên (1901) ; **Tổng-Độc** du Nghệ-Tĩnh (1906). Il fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur (1906), nommé Ministre des Finances (1909) et promu Officier de la Légion d'Honneur en 1912.



Fig. 31. — S. E. **TRẦN-ĐÌNH-PHÁT**.

Mandarin éminent, parvenu jeune encore aux plus hautes fonctions, descendant du célèbre **Trần-Đình-Ấn** dont l'histoire est contée dans le 5^e volume du *Bại-Nam-liệt-trung-n-tiên-biên*, il était le treizième ministre de son illustre famille. Au cours de sa brillante carrière, il s'était particulièrement distingué à Quảng-Trị, lors des affaires laotien-nes de 1893, à l'occasion de la terrible famine de 1897 et, pendant

une période troublée, il sut maintenir dans le devoir les populations du **Nghệ-Tĩnh** que certains éléments de désordre incitaient à la rébellion. En février 1914, Sa Majesté l'Empereur d'Annam élevait à la dignité de **Từ (Lê-Môn-Từ** « Vicomte de Lê-Môn ») ce mandarin de grande race, au caractère droit et intègre, d'une intelligence supérieurement vive, qui toujours sut conserver le plus grand ascendant, sur ses administrés, grâce à la justice de ses décisions.

Au cours d'une longue maladie, il fit preuve de grand courage, regarda pendant des mois la mort en face et, oublieux de son calvaire, ainsi que le disait M. le Résident Supérieur en Annam dans une allocution qui fit grande impression sur la nombreuse assistance qui tint à suivre jusqu'au bout ses funérailles, il prodiguait aux siens, dans de suprêmes recommandations, des conseils de vertu et de simplicité.

18 septembre 1914. (29 jour, 7^e mois, 8^e année de Duy-Tân) décès à Hué à l'âge de 61 ans de **S. E. NGUYỄN-THÂN, Cẩn-Chánh-Đại-Học-Sĩ**, du titre de **Diên-Lộc-Quận-Công** « Duc de Diên-Lộc » et **Túc-Liệt-Tướng**.

Ce très haut dignitaire était le fils aîné de M. **Nguyễn-Tàn**, Tham-Tri honoraire, originaire du **Quảng-Ngãi**. Il avait successivement gravi tous les échelons de la hiérarchie mandarinale pour parvenir en 1896 à la situation élevée de **Võ-Hiến-Điện-Đại-Học-Sĩ** (3^e colonne de l'Empire); nommé **Văn-Minh** en 1897; promu **Cẩn-Chánh** en 1901; chef de la mission envoyée en France en 1902, le Gouvernement de la République française reconnaissant les éminents services de S. E. **Nguyễn-Thân** en le nommant Grand Officier de la Légion d'Honneur.



Fig 32. — S. E. NGUYỄN-THÂN.

Depuis 1903, il vivait dans la retraite à Quảng-Ngãi, entouré de l'estime et de la considération de la colonie française et de la population indigène.

Sa Majesté l'Empereur a tenu à honorer sa mémoire en lui décernant le titre posthume de Thái-Phó, « Grand Précepteur ».

18 octobre 1911. (29 jour, 8^e mois, de la 8^e année de Duy-Tân), décès à Quảng-Ngãi de S. E. TRƯƠNG-QUAN-DĂNG, Đông-Các-Đại-Học-Sĩ.

Né en 1833 à Quảng-Ngãi, reçu Tú-Tài en 1855, il sollicita en 1868 le commandement d'une troupe pour aller combattre les pirates au Tonkin. Les succès qu'il remporta lui valurent d'être nommé Huyện,



Fig. 33. — S. E. TRƯƠNG-QUAN-DĂNG.

Phủ, An-Sat, Bô-Chánh, Đốc-Phủ, Tân-Tương, Tham-Tán, Tỉnh-Biên-Phó-Sứ et Tổng-Độc des provinces de Lạng-Sơn, Cao-Bằng, Bắc-Ninh et Thái-Nguyên. En 1886, il est Bô-Chánh de Quảng-Ngãi ; en 1889, Ministre de la Guerre, membre du Conseil du Cơ-Mật. En 1891 il est nommé Hiệp-Biên-Đại-Học-Sĩ et, en 1914, Đông-Các-Đại-Học-Sĩ. En 1896, il est Sung-Tong-Tài du Quốc-Sử-Quán et reçoit en 1898 le titre honorifique de Thái-Tử-Thiều-Phó.

Cet ancien régent (4^e colonne), lettré de grande réputation, était, en 1899, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Depuis 1901, il jouissait de la retraite dans son pays d'origine, le Quảng-Nghĩa.

Pour reconnaître ses hautes vertus, ses services distingués, Sa Majesté l'Empereur d'Annam l'élevait le 7 novembre 1914 à la dignité posthume de Thái-Bào « Grand Tuteur. »

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

HOMMAGE AU C^MMOREAU, (1)

Membre de la Société des Amis du Vieux Hué.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR.

Il faut hélas, Messieurs, vue je vienne, aujourd'hui encore, obscurcir le programme de notre réunion, en jetant un regard attristé sur l'un des nôtres que la guerre a fauché. Le Commandant Moreau, chargeant à la tête de son bataillon, est tombé mortellement frappé le 22 novembre 1914.

Dans une lettre admirable adressée à M. le Résident Supérieur qui a bien voulu nous en donner connaissance, lettre empreinte de cette merveilleuse énergie dont ont fait preuve les femmes de France depuis que le plus sanglant des conflits qu'ait eu à enregistrer l'Histoire nous a contraints à tirer l'épée, Madame Moreau, à qui vont tout notre respect, toute notre admiration émue, a apporté à Hué cette nouvelle qui nous a tous consternés.

Le Chef de bataillon Moreau qui appartenait à l'arme de l'infanterie Coloniale, était-il y a quelques mois à peine, je pourrais dire il y a quelques jours, Commandant de la subdivision militaire de l'Annam, Commandant d'Armes à Hué. Il s'y était rapidement fait aimer de tous ceux qui l'approchaient ; sous les apparences d'une certaine rudesse qui n'était en réalité que de la correction militaire, notre Commandant cachait un heureux caractère, dissimulait un cœur d'or accessible à toutes les bontés, à toutes les émotions. Il aimait passionnément l'armée, par conséquent la France, et je verrai toujours la larme qui humectait sa paupière lorsque l'avion de Marc Pourpe, cette autre victime de la grande guerre, survolait à Hué le Cavalier du Roi, où il se tenait aux côtés de Sa Majesté et de M. le Résident Supérieur, sa croix d'honneur étincelant au soleil, sur sa large poitrine. « C'est un peu de notre belle France, me disait-il, après la cérémonie, qui vient de passer sur nous et sur la foule indigène, » et... une autre larme coula.

(1) Lu à la réunion du 24 février 1915.

Avant son départ pour la France, nous l'avions prié de venir, au Cercle de la Rive droite, accepter les vœux que formait la population tout entière pour qu'il effectuât un bon voyage et remportât contre les ennemis les succès que nous garantissait sa valeur militaire.

En un langage sobre mais vibrant, il nous dit le souvenir qu'il emportait de son passage à Hué, l'un des plus agréablement impressionnants de sa carrière déjà longue. Elevé dans l'idée de la revanche qu'il désirait grandiose, définitive, il nous assura très simplement qu'il ferait son devoir.

Cette assurance était pour nous inutile, car nous savions qu'il ferait plus que son devoir.

A son arrivée à Paris et quelques heures seulement avant de se rendre sur le front, à la tête d'un bataillon du 120^e Régiment d'Infanterie où il avait été détaché, il apprenait que son cher fils, grièvement blessé au début de la campagne, était prisonnier en Allemagne.

Sa famille se trouvait à Dunkerque et cette ville était, au moment de son passage dans la capitale, pour ainsi dire isolée, privée de communications. Il partit donc se battre sans avoir pu embrasser sa femme, ses enfants, vers qui allaient les meilleures de ses pensées. Il se battit comme un lion, entraînant ses soldats dans de furieuses charges, leur criant à l'instant même où une balle l'abattait : « En avant, mes enfants, serrez vos rangs et foncez ! »

Le commandant Moreau eût la mort la plus glorieuse qui puisse couronner la brillante carrière d'un soldat valeureux. Honneur à sa mémoire ! Que notre ami dorme tranquille ; le drapeau qu'il chérissait est vainqueur ; le jour arrive où il sera triomphant ! Vive la France !

R. ORBAND.

RAPPORTS DES MEMBRES DU BUREAU SORTANT SUR L'ANNÉE 1914.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Messieurs,

Aux termes de l'article 19 des Statuts de notre Association, le Bureau est élu chaque année pour l'année suivante par l'assemblée de décembre. Vous allez en conséquence être appelés à choisir aujourd'hui un Président, un Rédacteur du Bulletin, un Trésorier, un Secrétaire. Mais avant de procéder à ces élections, il est rationnel que nous vous rendions compte de notre gestion pour l'année 1914 qui prend fin.

Messieurs Cadière et Bernard vous parleront, l'un des travaux qui nous ont valu de si intéressantes communications pour notre Bulletin trimestriel et aussi des parties de notre programme que nous n'avons point encore abordées, l'autre de la situation financière, qui, je puis bien vous l'avouer tout de suite, se présente suffisamment favorable.

Pour ma part, je vous demanderai de reporter tout le mérite de notre organisation à la fois si simple et si méthodique sur notre Président, Monsieur Dumontier, que j'en tends bien n'avoir remplacé que tout à fait provisoirement.

Nous avons tous fait une active propagande, tant pour augmenter le nombre de nos adhérents que pour inciter tout ceux-ci à nous apporter des travaux, à nous communiquer le résultat de leurs recherches. Je vous adresse ici, Messieurs, tous les remerciements du Bureau pour lui avoir facilité une tâche qui eût été rendue quelque peu ingrate sans l'ardeur que vous avez toujours montrée à vous procurer des documents intéressants, sans la ténacité dont vous avez fait preuve en assistant très régulièrement à nos assemblées mensuelles.

Grâce à L. L. Excellences les Ministres du Gouvernement Annamite j'ai pu en ma qualité de Délégué du Protectorat auprès des Ministères des Rites et des Finances commencer l'installation dans cette salle même du **Tân-Thơ-Viện** d'une exposition permanente qui présentera, n'en doutez pas, un réel intérêt quand y seront groupés les porcelaines, les bronzes, les émaux, les meubles sculptés ou incrustés, les laques, les panneaux peints sur marbre ou gravés sur verre qui, étant la propriété de la Cour, n'ont cependant pu

trouver leur place soit dans le temple de Phụng-Tiên, soit dans les autres bâtiments du Palais. L'occasion dont parlait M. Cadière lors de la présentation de son plan de recherches, d'exercer votre activité, de travailler selon vos goûts, de manifester votre bonne volonté, vous sera ainsi plus que jamais offerte.

Messieurs, au moment où prennent fin les fonctions que vous nous avez fait l'honneur de nous confier, nos remerciements vont à Sa Majesté l'Empereur d'Annam qui a bien voulu accepter, avec MM. le Gouverneur Général, le Résident Supérieur en Annam et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, la Présidence d'Honneur de notre jeune Association ; ils vont aux membres du Gouvernement annamite qui nous ont généreusement subventionnés, à tous ceux enfin qui n'ont cessé de nous témoigner la plus grande bienveillance.

Permettez-moi, Messieurs, avant de terminer, de vous présenter à tous ainsi qu'à vos familles mes meilleurs souhaits à l'occasion de l'an neuf, au cours duquel nous verrons, j'en ai le très grand espoir, nos travaux prendre de plus en plus d'ampleur.

Souffrez aussi que j'adresse un salut fraternel à ceux de nos camarades qui, se trouvant en France au moment où la Patrie en danger faisait appel à tous les courages, à tous les dévouements, n'ont pas hésité à prendre les armes pour aider à bouter hors de son sol sacré les hideuses et barbares hordes teutoniques qui l'ont ignoblement souillé.

R. ORBAND.

RAPPORT DU RÉDACTEUR DU BULLETIN

« Que notre Bulletin est mince ! »

C'est la remarque que vous avez été tentés de faire, Messieurs, que vous avez faite peut-être, en recevant les numéros de notre Bulletin.

Je vous dois quelques explications.

Les quatre numéros de l'année 1914 formeront un volume de 350 à 400 pages. J'aurais pu le grossir d'une centaine de pages et de quelques illustrations. Mais plusieurs raisons m'en ont empêché. D'abord, notre Trésorier aurait accueilli sans enthousiasme, peut-être même avec épouvante, le supplément de frais que cela nous aurait occasionné. C'est une raison péremptoire. Vous vous souvenez en effet que, il y a quelques mois à peine, nous nous demandions, dans une de nos séances, si nous devions envoyer à l'éditeur les manuscrits du troisième numéro du Bulletin. Grâce à Dieu, des bienfaiteurs auxquels notre Président a exprimé notre reconnaissance, nous ont tiré d'embaras. Mais nous ne pouvons quand même faire des folies ; et nous sommes restés avec nos 350 ou 400 pages.

Une autre raison qui m'a déterminé à garder par devers moi un certain nombre de manuscrits, c'est que je ne voudrais pas imiter le fils de famille

qui dépense immédiatement ce que ses parents lui envoient, quitte à se trouver sans le sou du jour au lendemain, si, pour une cause ou pour autre, la mensualité n'arrive pas au jour voulu. Je crois prudent d'avoir en réserve la matière, ou presque, d'un numéro du Bulletin. Ce n'est pas que je doute le moins du monde de votre fidèle coopération, et que j'aie peur que vous me laissiez jamais mourir de faim, bien loin de là. Mais, en agissant ainsi, nous pourrions peut-être nous ménager, de temps en temps, des jours de vacances qui nous permettront de faire quelques promenades aux divers endroits historiques dont nos conférenciers nous ont entretenus pendant le courant de cette année.

Enfin, troisième raison qui fait, je crois, que la maigreur sera pour notre Bulletin un état chronique, c'est que nous ne publions, d'après nos Statuts, que les études qui ont été lues dans nos réunions. Si nous publions beaucoup, c'est que nous aurons lu longtemps. Nous avons eu, certains mois, des séances qui ont duré plus de deux heures et demie. N'est-ce pas abuser de notre bonne volonté? Il ne faut pas que nos études se changent en fatigue et que la longueur de nos séances puisse rebuter personne. Sans compter que les discussions, les causeries qui accompagnent nos réunions, en sont un des charmes les plus vifs, et qu'on est obligé de les abrégier ou de les supprimer si la lecture des communications est trop longue. Il avait donc paru bon aux membres du Bureau, il y a trois ou quatre mois, d'élaguer un peu le programme de nos réunions. C'était, par là même, restreindre le nombre des pages de notre Bulletin.

Ce n'est pas, il me semble, une chose que nous ayons à déplorer. Si notre ancien Secrétaire, le D^r Sallet, était encore ici, il nous dirait que certains tempéraments maigres ont plus de force de résistance et vivent plus longtemps que d'autres auxquels un tissu adipeux disproportionné donne une fausse apparence de santé.

Or, vous pouvez être fier du Bulletin, qui est votre œuvre, Messieurs. Vous verrez, par la table des matières, que, sans compter les articles que j'ai réservés, vingt d'entre nous ont collaboré à sa confection, et ont fourni dans les trente-six articles.

Je compte, dans ce nombre, ceux, non des moins zélés, qui ont appointé leur crayon pour nous, on fait manœuvrer le déclic de leur appareil photographique.

Il faut voir dans ces chiffres un gage de vitalité pour notre Bulletin.

Un autre signe d'heureux augure pour l'avenir est la coopération des membres de la Société français et des membres annamites. Sur les vingt auteurs d'articles que j'ai cités, il y a cinq de nos collègues annamites, en y comprenant Leurs Excellences les Ministres des Rites et des Travaux publics qui ont fourni des documents, et ils nous ont donné dix articles. Cette collaboration s'étendra et alors nous aurons une riche moisson de renseignements intéressants soit au point de vue de l'histoire générale, soit au point de vue de l'histoire locale.

Rappelez-vous ce document découvert par l'auteur de l'étude sur le Temple Chiêu-Ũng, une histoire de génies vénérés en Annam, composée par un

chinois ! Relisez la liste des sources utilisées par l'auteur des études sur les déesses annamites *Thiên-Y-A-Na*, *Liễu-Hạnh*, *Thai-Dương-Phụ-Nhơn*. Vous verrez qu'il existe, épars dans la population annamite, cachés au fond des pagodes, ou gardés jalousement par certaines familles, ou encore conservés aux archives des Ministères, des documents donnant l'histoire d'un monument, d'un individu, d'un génie, qui intéressent à proprement parler l'histoire locale de Hué ou des environs, mais qui se rattachent souvent à l'histoire générale de l'Annam. Ce sont ces documents que la collaboration de nos collègues annamites nous fera connaître. Il va sans dire qu'ils sont mieux à même que personne d'utiliser les grands ouvrages historiques de l'Annam.

Je saisis l'occasion pour remercier publiquement nos collègues annamites qui ont déjà bien voulu s'associer à notre œuvre scientifique. Je remercie tous les collaborateurs du Bulletin. Et non seulement je remercie ceux qui nous ont donné quelque travail dans le courant de cette année-ci, mais je remercie encore ceux qui voudront bien, l'an prochain, consacrer quelques heures à nos travaux et nous communiquer ce qu'ils savent, ce qu'ils apprendront, sur le Vieux Hué.

Je ne suis pas effrayé pour l'avenir. Je sais que plusieurs d'entre vous se sont faits à cette nouvelle obligation d'avoir à nous communiquer quelque chose tous les deux, trois ou quatre mois. Ils ont bravement inscrit cet article dans la liste de leurs devoirs professionnels et ils tiennent parole avec une bonne humeur inlassable. Si parfois nous avons à enregistrer un retard, c'est que, le mois suivant, nous aurons une étude plus fouillée, un travail plus approfondi, des détails plus précis.

Mais je voudrais, Messieurs, attirer votre attention sur une nouvelle rubrique que vous verrez dans le prochain numéro du Bulletin. Le titre en est : *notes, discussions, renseignements*. Si je n'avais craint d'abuser du néologisme, j'aurais mis : *notes, notules, notulettes*. Et cela, pour mieux indiquer le but à atteindre, pour recruter des collaborateurs plus nombreux.

L'un d'entre nous a-t-il assisté, pendant son séjour à Hué — je parle surtout de ceux qui y résident depuis longtemps — à un événement historique important, ou tout simplement curieux ? Vite, une page ou deux, que nous insérerons dans les notes. Ou bien, avons-nous visité un monument, une pagode, un tombeau, avons-nous remarqué un des rares objets d'art, une statue, un vase, un bois sculpté, qui restent dans les palais ou dans les temples de Hué ? Une courte description, en indiquant la situation exacte, entrera dans les « notules ». Avons-nous appris en passant un détail sur la vie de tel mandarin, sur l'action de nos officiers ou de nos administrateurs, sur la construction de tel édifice, ou sur son affectation suivant les époques ? Ce sera encore la manière d'une « notule ». Voudriez-vous savoir ce que signifie tel mot, telle expression, qui est enterré dans tel tombeau, le sens de telle ou telle cérémonie, ce qu'étaient ces murs qui tombent en ruine ? Posez la question, en trois ou quatre lignes, et ce sera une « notulette » qui attirera les réponses de ceux qui savent ou qui ont les moyens de se renseigner.

Cette collaboration de tous, quelque minime qu'elle paraisse, ne manquerait pas d'utilité pour le but que nous poursuivons, l'étude et la restitution du Vieux Hué.

Je termine en renouvelant mes remerciements et les remerciements de tous à ceux qui ont bien voulu m'aider pour la correction des épreuves, M. Finot, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, M. Russier, Inspecteur-Conseil de l'Enseignement *p. i.* et M. Aurousseau, Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

L. CADIÈRE.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Messieurs,

Mes fonctions de Trésorier m'obligent ce soir, quoique peu éloquent, à prendre la parole à cette assemblée pour vous exposer la situation financière de la Société.

Notre Société malgré des ressources plus que limitées a pu, grâce aux efforts de son sympathique président M. Orband et de son non moins sympathique Rédacteur M. Cadière, a pu, dis-je, arriver au terme de l'année sans dette mais mieux encore avec un solde en caisse.

Ce solde en caisse doit s'accroître si nous portons à notre actif toute la valeur marchande représentée par les bulletins en réserve.

Notre situation financière brillante est due à l'aide généreuse qu'ont bien voulu nous donner le Gouvernement annamite et un généreux anonyme. Donc, Messieurs, à Sa Majesté Duy-Tân, à son Conseil des Ministres et au généreux donateur qui se cache sous l'anonymat, tous nos remerciements les plus sincères.

Permettez-moi, Messieurs, d'en venir maintenant au fastidieux alignement des chiffres :

Nos dépenses ont été de	Total 463 \$ 80
-----------------------------------	-----------------

se dénombrant de la façon suivante:

Bulletins.	429\$40	
Estampages.	22 35	
Dépenses diverses.	12 05	463 80

Nos recettes se composent de	Total 714
--------------------------------------	-----------

Cotisations	314 00	
Subvention du Gouvernement		
annamite.	300 00	
Don anonyme	100 00	714

Il nous reste à solder la dernière facture de l'I. D. E. O. et ceci fait notre solde en caisse se trouve de :

Solde en caisse	250 20
Facture I. D. E. O.	154 81
	95 39
Cotisations à recouvrer.	294 00
	389 39 (1)

Je vous demanderai avant de terminer, Messieurs, de vouloir bien reporter sur un autre la confiance dont vous m'avez honoré, lors du renouvellement du Bureau, l'infirmité dont je suis atteint me rendant très souvent ma fonction de Trésorier très pénible, pour ne pas dire impossible.

C. BERNARD.



(1) Pour rendre la situation financière plus claire, il faut ajouter que l'on ne compte que les frais d'impression des trois numéros du Bulletin parus lors de la clôture de l'exercice. Le quatrième numéro de 1914 sera reporté sur l'exercice 1915.

COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE L'ASSOCIATION DES « AMIS DU VIEUX HUÉ »

Séance du 25 novembre 1914.

Présidence de M. Orband

Etaient présents : MM. André, Bonhomme, Cadière, Delétie, Đào-Thái-Hành, **Hồ-Đắc-Đệ**, Leroy, Le Bris H., Le Bris E., Levadoux, Nadaud, Morineau, Nguyễn-Bình-Hòa, Nguyễn-Văn-Trình, Ricardoui, Sogny, **Ung-Trình**, **Đặng-Ngọc-Oánh**.

Le Président en annonçant le prochain départ de M. Arousseau pour Hanoi fait connaître que celui-ci s'est offert pour corriger les épreuves du Bulletin ; des remerciements lui sont votés à l'unanimité.

Le Président rend compte d'un article paru dans la Revue Indochinoise du mois d'octobre 1914, où l'auteur, parlant de la déesse **Liêu-Hạnh**, dans les fêtes de la pagode de Núi-Voi, prie ses lecteurs de se reporter à la note parue dans le n° 2 (avril-juin) du Bulletin des Amis du Vieux Hué, note due à M. Đào-Thái-Hành. « J'ai été heureux » ajoute le Président « de constater que notre Bulletin commence à être connu, apprécié, cité, et je félicite particulièrement M. Đào-Thái-Hành du succès obtenu par son étude ». Applaudissements.

On passe ensuite à l'élection d'un Secrétaire en remplacement du Docteur Sallet rentré en France.

Deux tours de scrutin sont nécessaires. Obtiennent ;

1 ^{er} tour MM. Le Bris. . . 6 voix	2 ^e tour MM. E. Le Bris . 10 voix
Sogny . . . 7 —	H. Le Bris. 6 —
Delétie . . . 2 —	Levadoux. . . 3 —
Levadoux . . 4 —	

M. E. Le Bris est élu Secrétaire.

Les candidatures de MM. Descaves, Ingénieur des T. P.

Fortier, Payeur à Hué

Monnier, Administrateur des S. C.

Rigaud, Employé des Etablissements Bogaert

Rivière, Professeur au Quốc-học,

sont mises aux voix. Ils sont tous élus membres adhérents de notre Société.

M. Le Bris présente des notes sur le Vieux Hué d'après Dutreuil de Rhins.
M. Nadaud lit un travail sur l'épouse annamite et les enfants de Chaigneau.
M. Đào-Thái-Hành expose l'histoire de la déesse Kỳ-Thạch-Phu-Nhon.
M. Cadière poursuit son étude sur le Qui-Nam.
M. Orband fixe quelques Ephémérides.

La prochaine séance est fixée au mercredi 30 décembre 1914.

Le Président :

R. ORBAND.

Le Secrétaire :

E. LE BRIS.

Séance du 30 décembre 1914.

Présidence de M. Orband.

Etaient présents : MM. Albrecht, Cadière, Bernard, Cosserat, Bonhomme, D'Gaide, Guibier. Hồ-Đắc-Đệ, Gras, Nguyễn-Đình-Hòe, Nguyễn-Văn-Trinh, Ung-Trinh, Morineau, Le Bris E. Roux, Monnier, Đặng-Oánh, Đào-Thái-Hành, Sogny .

Le Président lit un rapport sur la gestion du Bureau pendant l'année 1914, puis une lettre de M. Jérusalémy père, remerciant de l'envoi des Bulletins du Vieux Hué à son fils prisonnier en Allemagne.

Le Rédacteur, M. Cadière, présente ensuite son rapport, puis le Trésorier, M. Bernard, expose la situation financière.

M. Bonhomme se faisant l'interprète de tous remercie le Comité sortant de sa bonne gestion. Applaudissements.

Le Président présente des cartes des environs d'Huê dressées par les soins de M. Masson.

Des remerciements unanimes sont adressés à M. Masson.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement du Bureau.

Election du Président. Obtiennent :

MM. Orband.	20 voix
Bonhomme	2 -

Monsieur Orband est élu Président pour l'année 1915,

Election d'un Rédacteur. Obtiennent :

MM. Cadière	20 voix
Delétie.	1 -
LeBris.	1 -

Monsieur Cadière est élu Rédacteur de la Société.

Election d'un Trésorier. M. Bernard souffrant se récuse. Obtiennent :

MM. Bernard	9 voix
Sogny.	4 -
LeBris H.	5 -
Bonhomme.	2 -
Le Bris E.	1 -

Un second tour de scrutin est nécessaire.

M. Bernard acceptant les fonctions de Trésorier est élu à mains levées, a l'unanimité.

Election d'un Secrétaire. Obtiennent :

MM. Le Bris E.	17 voix
Sogny	4 -
Levadoux	1 -

M. Le Bris E. est nommé Secrétaire.

M. Đào-Thái-Hành présente ensuite une étude sur. S. E. Phan-Thanh-Giân.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 27 janvier 1915.

Le Président :

R. ORBAND.

Le Secrétaire :

E. LE BRIS.

Séance du 27 janvier 1915.

Présidence de Monsieur Orband.

Etaient présents : S. E. le Ministre de l'Instruction publique. MM. Bernard, Bonhomme, Cadière, Cosserat, Chatel, Delétie, **Đặng-Ngọc-Oánh**, Fortier, Fonfreide, Gras, D'Gaide, Le Bris E., Le Fol, Leroy, Levadoux, Morineau, Monnier, **Nguyễn-Đình-Hòe**, **Nguyễn-Trinh**, Ricardoni, Rivière, Sogny, **Ứng-Trinh**.

Le Président, ouvrant la séance, adresse un hommage ému au Commandant Moreau, membre de notre Société, tué face à l'ennemi, et lit la lettre qu'au nom du « Vieux Hué », il écrit à Madame Moreau.

La séance, sur sa proposition, est levée en signe de deuil.

Elle est reprise au bout de dix minutes. M. Sogny présente une note sur la fête d'inauguration des neuf urnes dynastiques du Palais de Hué. M. Cadière lit une étude sur les Européens qui ont vu le vieux Hué, le Père de Rhodes.

M. Orband fixe quelques éphémérides puis, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine réunion est fixée au 24 février.

Le Président :

R. ORBAND,

Le Secrétaire :

E. LE BRIS.

ASSOCIATION DES « AMIS DU VIEUX HUÉ »

LISTE DES MEMBRES

Présidents d'Honneur.

Monsieur le Gouverneur Général — Sa Majesté l'Empereur d'Annam.
Monsieur le Résident Supérieur en Annam.
Monsieur le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Membres d'Honneur.

S. E. le Ministre de l'Intérieur.
S. E. le Ministre des Rites.
S. E. le Ministre de la Justice.
S. E. le Ministre des Travaux Publics.
S. E. le Ministre de l'Instruction Publique.

Bureau pour l'année 1915.

MM. ORBAND, R. *Président.*
CADIÈRE, L. *Rédacteur du Bulletin.*
BERNARD, C. *Trésorier.*
LE BRIS, E. *Secrétaire.*

Membres adhérents.

MM. ALBRECHT, P. Capitaine d'Infanterie Coloniale, Hué.
AUROUSSEAU, L. Pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,
Hanoi.
ANDRÉ, Conducteur des Travaux Publics, Hué.
BERNARD, C. Pharmacien, Hué.
BIENVENUE, R. Administrateur des Services civils, Hué.
BOGAERT, H. Industriel, Hué.
BONHOMME, A. Administrateur des Services civils, Hué.

MM. BROUSMICHE, E. Pharmacien, Haiphong.

S. A. le Prince **BỬU-LIỆM**, Hué.

CADIÈRE, L. de la Société des Missions Etrangères, Hué.

CARLOTTI, A. L. Administrateur des Services civils, **Thừa-Thiên**, Hué.

CASTAGNIÉ, Receveur des Postes et Télégraphes, Hué.

CHÂTEL, Y. C. Administrateur des Services civils, Hué.

CHOVET, P. Directeur de l'Ecole Professionnelle, Ingénieur T. P. Hué.

COSSERAT, H. Représentant de Commerce, Hué.

ĐẶNG-NGỌC-OANH, dit **ĐỒNG-NHỰT**, **Biên-Lý** au Ministère des Finances, Hué.

Đào-Thái-HàNH, Secrétaire du Conseil de Régence, Hué.

DELÉTIE, Directeur du Service de l'Enseignement, Hué.

DELVAUX, A. de la Société des Missions Etrangères, **Nhu-Lý**, par **Quảng-Trị**.

DESCAVES, Ingénieur, Hué.

DODEY, C. Administrateur des Services civils, **Quảng-Ngãi**.

DUCRO, V. F. Sous-Inspecteur des Bâtiments civils, Hanoi.

DUMOUTIER, L. Payeur, Hué.

DUPUY, V. Administrateur des Services civils, Hué.

ESCALÈRE, L. de la Société des Missions Etrangères, à **Quảng-Ngãi**.

FONFREIDE, Administrateur des Services civils, Hué.

FORTIER, Payeur, Hué.

D'GAIDE, L. Médecin Principal de 2^e cl. des T. C. Chef du Service de la Santé, Hué.

GLÉNADEL, F. Directeur de la Société Industrielle et Commerciale de l'Annam, Tourane.

GUIBIER, Chef du Service des Eaux et Forêts, Hué.

GRAS, Trésorier particulier de l'Annam, Hué.

HOLBÉ, T. V. Docteur eu Pharmacie, 2 Place du Château d'Eau, Saigon.

HỒ-ĐẮC-ĐỆ, **Đốc-Học** du **Thừa-Thiên**, Hué.

JÉRUSALÉMY, R. M. Administrateur des Services civils, Hué.

LACOMBE, A. Administrateur des Services civils, Hué.

LE BRIS, H. Professeur, Hué.

LE BRIS, E. Professeur, Hué.

LE FOL, A. Administrateur des Services civils, Hué.

LEMAIRE, L. Administrateur des Services civils, Lang-So'n.

LEROY, G. Entrepreneur, Hué.

LESTERLIN, Administrateur des Services civils, Faifoo (**Quảng-Nam**).

LEVADOUX, Commis des Services civils, Hué.

LEVÊQUE, L. T. Administrateur des Services civils, Lai-Châu.

MASSON, Chef du Service des Travaux Publics, Hué.

D'MESLIN, C. Médecin Major de 2^e cl. des T. C. Faifoo.

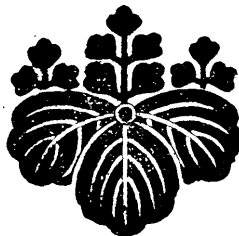
MOREAU, E. Chef de Bataillon d'Infanterie Col. Hué.

MORINEAU, R. de la Société des Missions Etrangères, Hué.

MONIER, R. Administrateur des Services civils, Hué.

NADAUD, G. Garde principal des Forêts, Hué.

- MM. **NGUYỄN-ĐÌNH-HỒE**, Sous-Directeur au Collège des **Hậu-Bồ**, Hué.
NORDEMANN, E. Chef du Service de l'Enseignement en Annam, Hué,
NGUYỄN-VĂN-TRINH, Directeur de l'Ecole **Quốc-Tử-Giám**, Hué.
NGUYỄN-DUY-TÍCH, Directeur du Collège des **Hậu-Bồ**, Hué.
ORBAND, R. Administrateur des Services civils, Hué.
PERREAUX, E. A. de la Société des Missions Etrangères, **Kiêu-Đông**, par
Binh-Định.
PICREL, C. Conducteur principal des T. P. Hué.
DE PIREY, H. de la Société des Missions Etrangères, **Quảng-Trị**.
D'REBOUL-LACHAUX, H. Médecin Principal de 1^{re} cl, des T. C. 15, rue
Saint Jacques, Marseille.
RICARDONI, Professeur, Hué.
RIGAUD, Directeur des Etablissements Bogaert, Hué.
RIVIÈRE, G. Professeur, Hué.
ROLLAND, C. S.-Chef de Bureau des T. P. Hué.
ROUVET, Commis des Postes, Hué.
ROUX, J. B. de la Société des Missions Etrangères, Hué.
RUSSIER, H. Inspecteur-Conseil p. i. Directeur de l'Enseignement en
Indochine, Hanoi.
D'SALLET, A. Médecin-Major de 2^e cl. des T. C. Hué.
SOGNY, L. L. Inspecteur de la Garde indigène, Hué.
D'TANVET, C. Médecin Major de 1^{re} classe.
ỪNG-TRINH, Sous-Directeur de l'Ecole **Quốc-Tử-Giám**, Hué.
VÕ-LIÊM, Tá-Lý au Ministère de la Guerre, Hué.



BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

II. — N^o 1. — JANVIER-MARS 1915

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

Communications faites par les membres de la Société.

Les Motifs de l'art ornemental annamite à Hué: le Dragon (Cap. P. ALBRECHT)	1
Stèles concernant le Canal Impérial (ƯNG-TRÌNH).	15
Le Canal Impérial (L. CADIÈRE).	19
Quelques édifices du Vieux Hué : L'Hôtel des Ambassadeurs ; — La Résidence des Gouverneurs civils et militaires (J.-B. Roux).	29
Histoire de l'Ecole des Hầu-Bồ de Hué (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ).	41
Quelques mots sur le préhistorique indochinois, à propos des objets recueillis par M. H. DE PIREY (T. V. HOLBÉ)	43
Ephémérides annamites (R. ORBAND).	55
Notices nécrologiques : les morts de 1914 (R. ORBAND).	59

DEUXIÈME PARTE

Documents concernant la Société.

Hommage au Commandant MOREAU (R. ORBAND).	63
Rapports des membres du Bureau sortant sur l'année 1914 : Rapport du Président (R. ORBAND). — Rapport du Rédacteur du Bulletin (L. CADIÈRE). — Rapport du Trésorier (C. BERNARD).	65
Comptes-rendus des réunions	71
Liste des membres.	75

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D'ACCUEIL

